

6^e FGS

Des questions de géopolitique



Introduction :

Cette année, nous allons poursuivre l'apprentissage des compétences abordées en 5e. Nous apprendrons donc à construire une argumentation étayée par l'analyse de documents divers : images, cartes, tableaux de données, graphiques, textes et schémas.

Dans l'exercice consistant à prendre une position personnelle sur un sujet particulier il est nécessaire d'être capable de faire la différence entre les **valeurs personnelles** et la **capacité d'analyser**, de **comprendre** et de **critiquer** les informations que nous détenons.

Ce cours n'a pas pour objectif d'évaluer les valeurs personnelles d'un élève mais bien d'évaluer la façon dont l'avis personnel est construit par l'élève.

1. La situation problème :

L'actualité politique internationale de cet été touche directement la ville de Tournai.

Quelle situation problème est mise en évidence dans le document 1 du dossier documentaire ?

.....

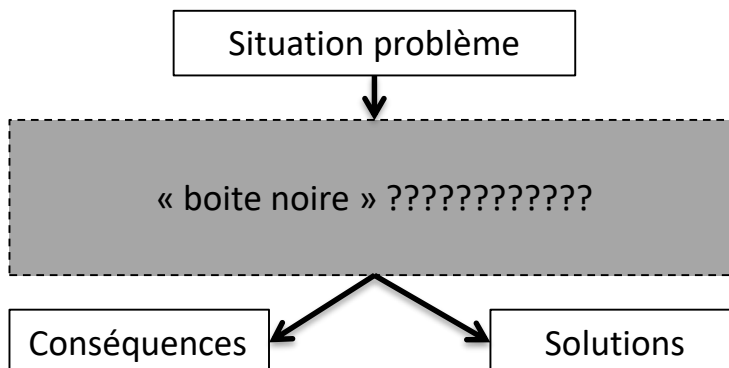
2. La problématique :

Une problématique est un ensemble de question qui se posent à la suite d'une situation problème particulière. L'ensemble de ces questions gravitant autour de cette situation problème permettra de maîtriser la problématique et de se forger un avis personnel qui ne sera pas nécessairement l'avis d'une opinion publique majoritaire parfois trop mal informée.

Comment cerner une problématique ?

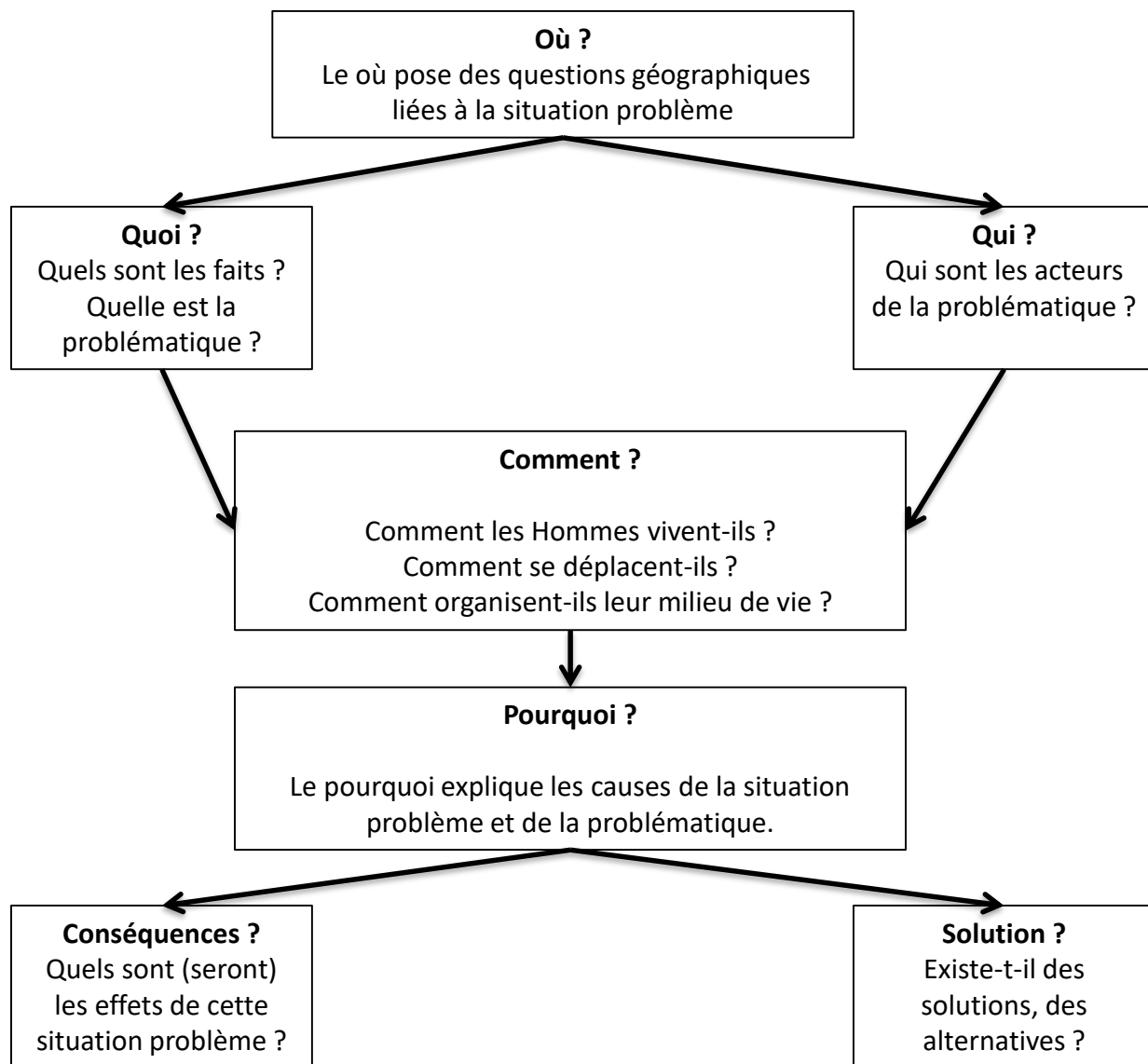
Très souvent, une situation problème tourne rapidement en une discussion « du café du commerce ». Tout le monde a un avis, une opinion, une vision pessimiste ou optimiste des conséquences et des solutions toutes faites sur mesure.

Cette démarche dite « **du café du commerce** » suit un processus d'analyse incomplet :



La démarche analytique en géographie part également du constat de la **situation problème** pour aboutir à une évaluation des conséquences et à la proposition d'un certain nombre de **solutions** constituant un avis personnel.

La différence fondamentale avec une discussion du café du commerce, l'avis personnel issu de la démarche analytique est **argumentée** grâce à la prise en compte d'arguments concrets et vérifiables qui n'apparaissent pas dans la boîte noire d'une argumentation obscure.



A l'aide de ce structurorgramme, rédigez un ensemble de questions structurées relatives à la situation problème.

3. Analyse de la problématique

Initialement, l'analyse d'une problématique peut se faire de différentes manières : chaque question peut être prise séparément en fonction du sujet. Cependant, dans un but d'efficacité et de facilité, nous éviterons, d'une part, de débiter par les conséquences et les solutions. D'autre part, il est préférable de démarrer l'analyse par la situation problème qui nous a mener à la problématique à savoir le "quoi ?".

Quoi ?

Il s'agit donc ici de préciser les faits et uniquement les faits.

Un fait est un constat de la réalité qui ne fait intervenir en rien les valeurs personnelles.

Le travail consiste donc à rassembler des informations et d'en vérifier, avant tout, la **fiabilité**. Lorsque l'on aborde un sujet sensible, une multitude d'informations circule : presse d'opinion, rumeurs, bouche à oreille, médias, internet, Facebook, Twitter et même certaines déclarations politique.

Référez-vous au dossier documentaire pour relever les diverses informations fournies. Évaluez le degré de fiabilité des sources : **auteur, date, information directe ou indirecte, source officielle ou non.**

Remarquons que les sources officielles récentes sont fiables, les sources non officielles nécessitent un recoupement d'informations.

Tâche : Exposez-ici les chiffres d'arrivée de réfugiés à Tournai par rapport à la Belgique, l'Europe et le Monde à l'aide d'un tableau de bord constitué d'indicateurs.

Question : Tournai, la Belgique et l'Europe sont-elles proches d'accueillir « toute la misère du Monde ? »

Qui ?

La géographie étant avant tout une question sociale, nous allons nous pencher sur les personnes qui arrivent à Tournai.

Tout d'abord, afin d'éviter les amalgames, il est nécessaire de préciser notre vocabulaire.

Un migrant est une personne qui se déplace dans l'espace géographique. Il s'agit d'un terme générique puisqu'un vacancier est par définition un migrant !

Plusieurs catégories de migrants peuvent être distinguées :

le **migrant alternant** : il se déplace tous les jours pour aller travailler et revient chaque jour à son domicile. Nous appelons également ces migrants des migrants pendulaires.

Le **migrant temporaire** : il se déplace pour un temps limité pour revenir à terme à son point de départ (travailleurs saisonnier, touriste, homme d'affaire,...).

Le **migrant de longue durée** : il se déplace en abandonnant sa vie à son domicile d'origine pour s'intégrer dans une nouvelle société qui lui est étrangère.

Nous pouvons voir que les motifs de migration sont variés : **travail, loisirs, études, sécurité.**

Le **réfugié** est un migrant qui quitte son domicile pour trouver un lieu de vie (temporaire ou définitif) où sa vie ne sera plus mise en danger (réfugié politique, climatique,...). Le réfugié n'est donc pas nécessairement un migrant qui ne retrouvera pas son domicile d'origine.

Le **demandeur d'asile** : le demandeur d'asile est un migrant qui fuit son domicile d'origine pour se rendre dans un territoire où sa vie ne sera plus en danger. Son entrée dans un pays se fait sans autorisation préalable. Il est dès lors tenu de s'enregistrer officiellement afin de demander le statut légal de réfugié. Si sa demande est rejetée, il est alors tenu de quitter le territoire. Dans le cas où il ne quitte pas le territoire, il devient un migrant illégal.

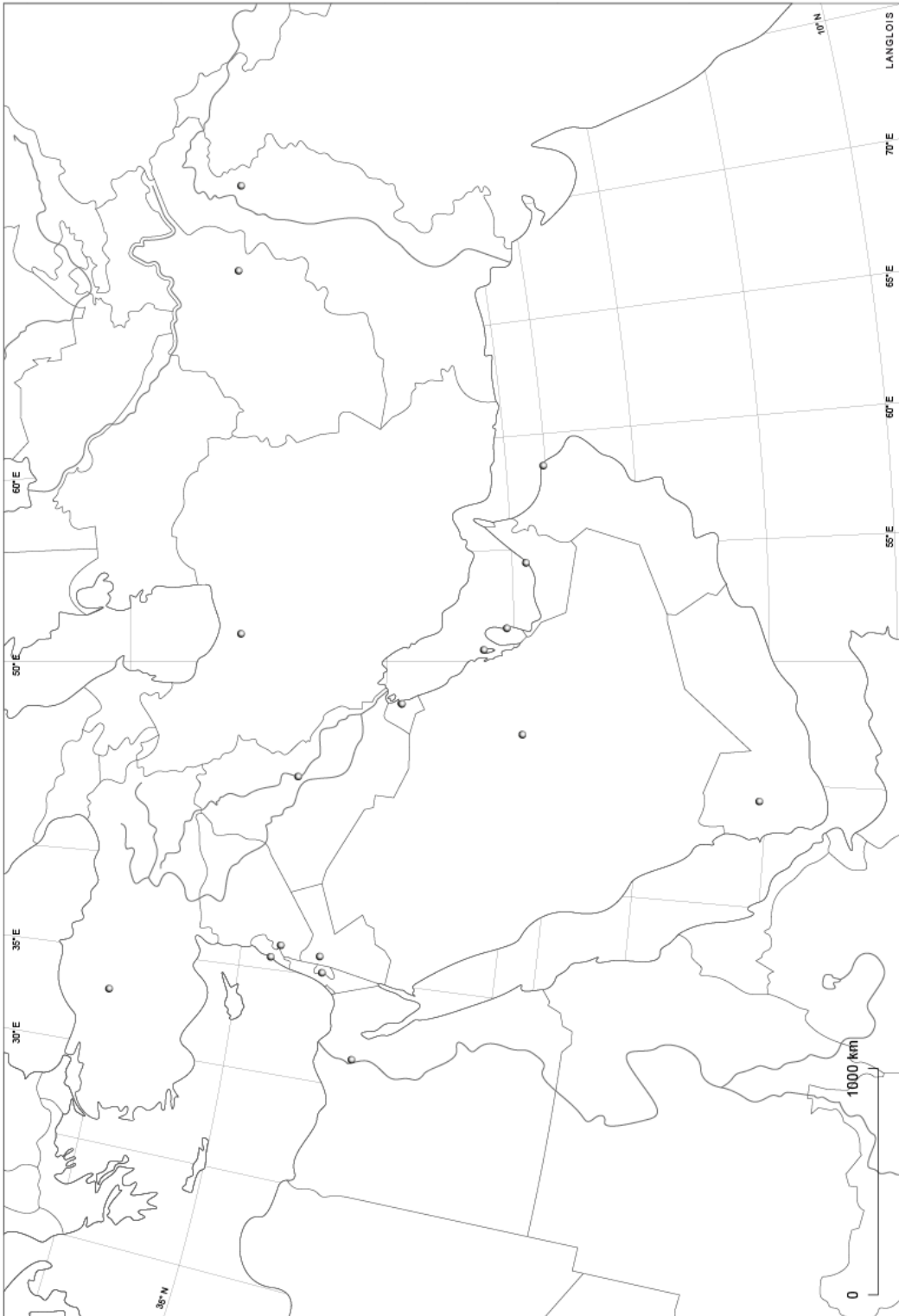
Tâche : A l'aide des documents du dossier, dressez le portrait type des réfugiés récemment arrivé en Europe et en Belgique (Culture, catégorie socio-économique, place dans leur société d'origine, place actuelle et future dans notre société,...)

Où ?

En géographie, la question « où » est primordiale pour comprendre une problématique. Il s'agit de se poser la question « **pourquoi cela se passe-t-il ici ou là bas ?** », « **d'où viennent les acteurs de la problématique et où vont-ils ?** ».

Les réponses à la question « où ? » permettent alors de poser les bonnes questions « pourquoi – pour quoi ? » qui elles-mêmes nécessitent une analyse de la question « Comment ? » « Comment est organisé l'espace géographique », « comment l'espace géographique a-t-il évolué ? », « comment les acteurs de cet espace vivent-ils ? ».

Tâche : A l'aide des documents du dossier, identifiez et cartographiez les pays d'origine des migrants, les pays de destination accueillant le plus de réfugiés et représentez les flux de réfugiés quittant la Syrie par des flèches proportionnelles aux nombre de réfugiés à destination des principaux pays d'accueil.



Comment ?

Comment est structuré l'espace géographique du point de vue culturel et économique de la Syrie ?

Comment l'espace géographique a-t-il évolué depuis le début du conflit ?

Tâche : Réalisez des chorèmes pour répondre à ces deux questions.

Pourquoi ?

Maintenant que vous connaissez suffisamment comme la structure du territoire syrien est organisée, lisez la bande dessinée du dossier documentaire et le document 22 « L'Etat Islamique venu d'Irak » pour expliquer pourquoi les syriens sont aujourd'hui obligés de quitter leur pays.

Complétez le tableau suivant pour expliquer le rôle et les enjeux des acteurs directs du conflit pour répondre à cette question.

Acteurs	Représentations territoriales (schéma cartographique)	Zones de conflits	Enjeux	Stratégies

Solution ?

Le conflit en Syrie est devenu l'affaire de tous depuis que de nombreux pays « occidentaux » se sont retrouvés face aux conséquences du conflit. En effet, bien que le conflit perdure depuis 2011, c'est depuis cette année 2015 que les pays situés à l'ouest de la Syrie semblent devoir réagir à l'urgence de la « crise des migrants » ou plutôt à la « crise de l'accueil des réfugiés ».

Il est donc aisé de comprendre que la recherche d'une solution s'impose et que cette solution passera, du moins en partie, par l'intervention des acteurs indirects du conflit.

De nombreuses pistes de solutions sont naturellement à envisager : coalition internationale, intervention unilatérale ou bilatérale, protection des états membre de l'OTAN, etc...

Dans le cadre de cette séquence, nous explorerons une seule piste de solution qui consisterait à faire intervenir l'Organisation des Nations Unies et plus particulièrement du Conseil de Sécurité.

Tâche : A l'aide du dossier documentaire, identifiez le rôle de l'ONU et quelles sont ses moyens d'atteindre ses objectifs.

Jeux de rôle :

Le temps de quelques heures de cours, la classe deviendra le Conseil de Sécurité de l'ONU. Chaque élève (par 1 ou par 2) représentera un membre du Conseil de Sécurité et sera, après avoir effectués des recherches d'informations, amené à se prononcer sur trois propositions de résolutions :

Proposition russe : Intervention armée contre tous les groupes considérés comme terroristes présents sur le sol syrien.

Proposition américaine : intervention armée contre l'Etat Islamique et soutien logistique à l'Armée syrienne libre (ASL)

Proposition française : mise en place d'un couloir et d'une aide humanitaire en Syrie.

Chaque membre devra prononcer un discours d'une minute en vue de soutenir la proposition qui lui paraît la plus avantageuse.

Chaque membre devra remettre un rapport écrit expliquant les enjeux du conflit pour son pays.

En fin de séance, le Conseil de Sécurité votera pour ou contre chacune de ces propositions de résolution.

6^e FGS

Des questions de géopolitique :
Dossier documentaire



Document 1 : Tournai: la caserne Saint-Jean accueillera finalement 530 migrants au maximum

Laurent Dupuis

Publié le mercredi 12 août 2015

Ce mercredi matin, les responsables de la Croix Rouge, chargés d'organiser l'accueil d'urgence des réfugiés ont visité la caserne avec les autorités communales et l'armée. On a appris que 200 réfugiés arriveraient fin août et que la caserne en accueillerait finalement 530 au maximum. Le haut de la fourchette envisagée par Fedasil a donc été revu à la baisse.

La Croix-Rouge et la Défense ont ensemble visité les installations de la caserne Saint-Jean à Tournai. Fedasil, l'agence fédérale d'accueil des demandeurs d'asile, avait annoncé que le site militaire pouvait accueillir entre 450 et 790 personnes.

Après la visite, la Croix-Rouge, soit le partenaire dans cette action du fédéral visant à ouvrir 2.500 places d'accueil supplémentaire en urgence, estime que les installations peuvent abriter assez vite un centre ouvert pour 530 personnes maximum.

“Les bâtiments sont bons, des chambres sont déjà opérationnelles, mais il y aura des aménagements à réaliser en termes de cuisine, de sécurité en cas d'incendie... Il faudra aussi des containers pour les douches et les toilettes”, explique Billy Jüngling, directeur du département Accueil des demandeurs d'asile à la Croix-Rouge, qui souligne au passage l'excellente collaboration avec la Défense. *“Nous allons procéder par étapes. Nous pourrions accueillir un maximum de 200 personnes fin août, et 330 autres personnes fin septembre. Tout cela se fera progressivement.”*

La cohabitation

Il est possible d'accueillir les 790 personnes envisagées par Fedasil, mais d'autres aménagements seront nécessaires. Car il pourrait y avoir des problèmes de cohabitation entre le centre ouvert et les militaires.

L'accès aux deux sites sera d'ailleurs différent. *“Il faudra aussi mettre des barrières Nadar pour séparer les militaires du centre ouvert”,* glisse Billy Jüngling. *“La cohabitation se passe généralement bien. On se regarde au début peut-être mais après, on peut voir parfois les militaires et les candidats-réfugiés s'opposer lors d'une partie de volley en utilisant les barrières Nadar comme filet, comme cela s'est fait à Bastogne.”*

La Croix-Rouge a un mandat de trois mois de l'agence Fedasil, mais il sera prolongé d'au moins six mois.

Tout en allant sur le terrain, la Croix-Rouge se prépare aussi en coulisses. Des offres d'emploi ont été publiées sur le site Web et des contacts ont été établis avec les autorités communales et des associations locales, notamment afin de créer un comité d'accompagnement, que pourront intégrer des riverains.

Il a fallu réagir rapidement

Ce mardi, des représentants de la Croix-Rouge avaient discuté avec le bourgmestre faisant fonction de Tournai pour préparer l'ouverture du centre ouvert de demandeurs d'asile. Billy Jungling, le directeur du département Accueil des demandeurs d'asile de la Croix-Rouge, a rencontré ce mardi matin Paul-Olivier Delannois (PS), bourgmestre ff de Tournai. Il était accompagné de Freddy Simon, futur directeur du centre de Tournai, et d'Evelyne Dogniez, qui viendra en appui.

Il s'agissait là d'une première prise de contact avant une visite de la caserne Saint-Jean, ce mercredi. Celle-ci devait permettre à la Croix-Rouge de déterminer un peu mieux quand le centre d'accueil de demandeurs d'asile Tournai pourra être ouvert, et combien de candidats-réfugiés il pourra héberger. Ceux-ci viennent surtout de Syrie, d'Afghanistan, de Somalie ou encore d'Érythrée.

La nécessité d'informer

Billy Jungling, Freddy Simon et Evelyne Dogniez ont insisté sur les expériences vécues dans les autres centres déjà ouverts en Belgique. *"Que la population se pose des questions, c'est normal. Il faut dans un premier temps bien l'informer et dialoguer avec elle. Nous allons donc distribuer un toutes-boîtes et nous allons créer un comité d'accompagnement où tous les acteurs de Tournai, soit la commune, le CPAS, la police, les associations ou encore les voisins et les commerçants, se retrouveront. Nous allons faire une réunion avec eux pour leur expliquer ce qu'est un centre ouvert. Nous tenterons d'organiser encore d'autres réunions quand des questions se poseront, pour apaiser les esprits."*

Un appui de la plate-forme locale

La Croix-Rouge a donc la volonté de s'appuyer sur les ressources locales. Elle a déjà contacté la plate-forme d'accueil pour l'intégration des étrangers à Tournai. Celle-ci organisera d'ailleurs deux assemblées citoyennes, ces jeudis 13 et 20 août, à la Maison internationale à Tournai, afin de rassembler les forces vives, de lancer des idées et éventuellement de discuter d'actions collectives futures.

Dans le but de comprendre mieux comment fonctionne un centre ouvert, et qui sont ces candidats-réfugiés, de multiples possibilités existent. *"Nous mettons sur pied des animations qui permettent à la population de se rendre compte de pas mal de choses. On peut organiser des visites d'écoles pour que les jeunes découvrent ce qu'est la vie d'un demandeur d'asile. Il peut aussi y avoir des compétitions sportives et des portes ouvertes, ce que l'on appelle les repas du monde, où chaque nationalité prépare un repas. Toute une dynamique peut ainsi se mettre en place"*.

Cela pourrait également couper court à certaines rumeurs et autres idées préconçues. Les demandeurs d'asile reçoivent, par exemple, 7 euros par semaine comme argent de poche, rien de plus. *"La décision du fédéral est prise. Maintenant, il faut tourner la page. Les candidats-réfugiés ont déjà vécu l'horreur dans leur pays, alors autant faire en sorte de leur assurer le meilleur accueil possible à Tournai"*, glisse Paul-Olivier Delannois.

Combien de temps ?

Concernant la durée d'ouverture du centre, Billy Jungling l'ignore également. La Croix-Rouge a un mandat pour trois mois, mais elle se prépare déjà à une ouverture du centre pour au moins un trimestre supplémentaire, car la situation dans les pays en conflit d'où viennent les immigrés ne s'améliore pas. "Après trois mois, on entre dans l'hiver et puis il faut sortir de l'hiver, donc à mon avis ce sera neuf mois".

Quant à la poursuite d'accueil de sans abri dans le cadre du plan Grand froid, la Croix-Rouge n'y voit pas d'objection. Après, la décision appartient au département de la Défense.

Document 2 : Les réfugiés en Belgique (Source : CGRA, juillet 2015)

2.975 demandes d'asile ont été introduites en Belgique au cours du mois de juillet 2015, soit une augmentation de 30 % par comparaison avec le mois de juin 2015. En juillet, les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile étaient l'Irak (887 demandes, soit 29,8 % du total), la Syrie (512 demandes, soit 17,2 %), l'Afghanistan (357 demandes, soit 12 %) et la Somalie (261 demandes, soit 8,8%). Ces quatre pays d'origine totalisent à eux seuls plus des deux tiers (67,8 %) de l'ensemble des demandes introduites en juillet. Les demandeurs d'asile dont la nationalité est indéterminée (2,7 %), le Pakistan (2,5 %), la Guinée (2,2 %), la Russie (1,9 %), l'Albanie (1,5 %) et le Burundi (1,5 %) complètent le top 10 des pays d'origine. Parmi les 2.975 demandes d'asile enregistrées en juillet, 345 (soit 11,6 %) sont des demandes multiples. Ces demandes émanent essentiellement de demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan (49 demandes), de Russie (29 demandes) et d'Irak (20 demandes). Le CGRA a pris un total de 1.220 décisions au cours du mois de juillet. Parmi celles-ci, 276 décisions ont été prises dans le cadre de l'examen des demandes multiples (97 décisions de prise en considération et 179 décisions de refus de prise en considération). Parmi les 944 autres décisions (décisions au fond) prises par le CGRA en avril, il y a 499 décisions de reconnaissance du statut de réfugié et 85 décisions d'octroi du statut de protection subsidiaire. Le taux de protection en juillet 2015 s'élève ainsi à 61,8 % (584 décisions positives sur un total de 944 décisions au fond). Fin juillet la charge de travail totale du CGRA atteignait 5.830 dossiers. On peut considérer que 3.900 dossiers constituent une réserve de travail normale. L'arriéré proprement dit s'élève à 1.930 dossiers. - See more at: <http://www.cgra.be/fr/actualite/les-statistiques-dasile-du-mois-de-juillet-2015#sthash.l8ldBLrg.dpuf>

AU MOIS DE JUILLET 2015

2.975

demandes d'asile en
Belgique

↗ 30% par rapport au
mois précédent



Principaux pays d'origine:

IRAQ	29,8%
SYRIE	17,2%
AFGHANISTAN	12%
SOMALIE	8,8%

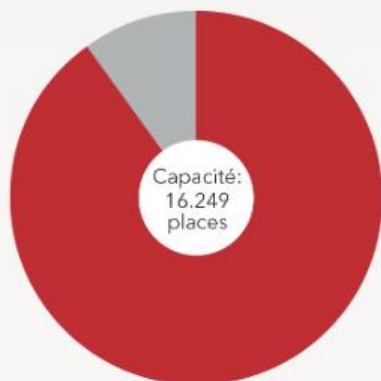
1.220

décisions du CGRA

dont
276 concernant des
demandes multiples

Chiffres

Le réseau d'accueil



■ Occupation: 14.559 personnes

Fedasil et ses partenaires disposent, au 3 août 2015, d'une capacité d'accueil de 16.249 places réparties dans des centres collectifs et des logements individuels. 14.559 personnes y sont accueillies, soit un taux d'occupation de 90%. Fedasil dispose également de 1.004 places tampon supplémentaires.

6.600 places d'accueil supplémentaires

28/08/2015

En réaction au nombre croissant de demandes d'asile, le Conseil des ministres du 28 août a décidé de créer 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile.



La Belgique connaît pour le moment une forte hausse du nombre de demandes d'asile, entraînant un risque de saturation du réseau d'accueil des demandeurs d'asile. Le taux d'occupation s'élève pour le moment à 97%.

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken, le Conseil des ministres du 28 août 2015 a décidé d'ouvrir 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile (parmi lesquelles 1.600 dans les ILA), 2.000 places via un

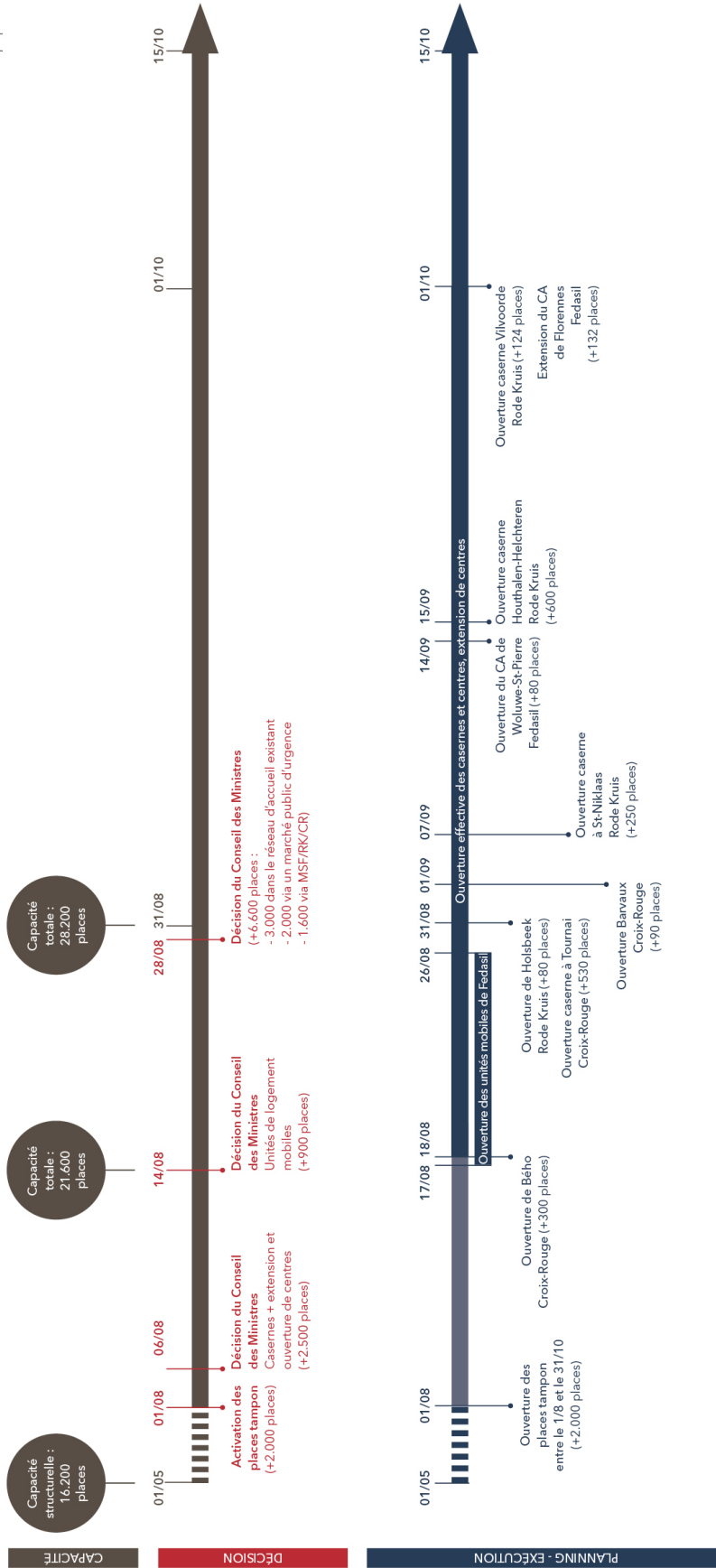
marché public d'urgence et 1.600 places d'accueil d'urgence via Médecins sans Frontières, Rode Kruis et Croix-Rouge. Avec cet élargissement, le réseau d'accueil comptera 28.200 places.

Élargissement du réseau d'accueil pour demandeurs d'asile (source : Fedasil)

Document 4 : Elargissement du réseau d'accueil pour demandeurs d'asile (Source : FEDASIL, août 2015)

01/09/2015

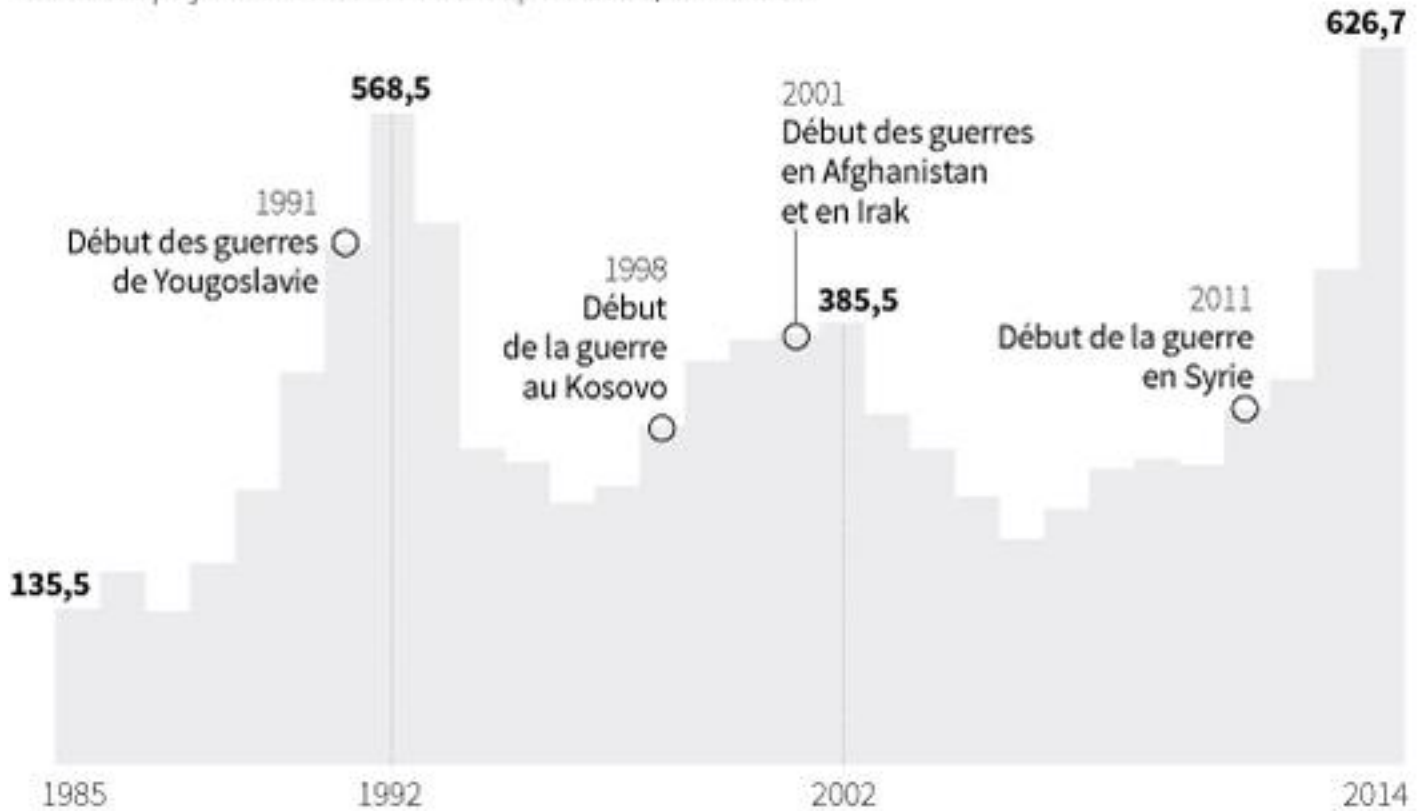
Élargissement du réseau d'accueil pour demandeurs d'asile



Document 5 : Evolution du nombre de demandeurs d'asile dans les pays membres de l'UE depuis 1985 (Source : Le Monde, août 2015)

LA PLUS GRANDE VAGUE DE RÉFUGIÉS DEPUIS 30 ANS

Evolution du nombre de demandeurs d'asile dans les pays membres de l'UE depuis 1985, en milliers

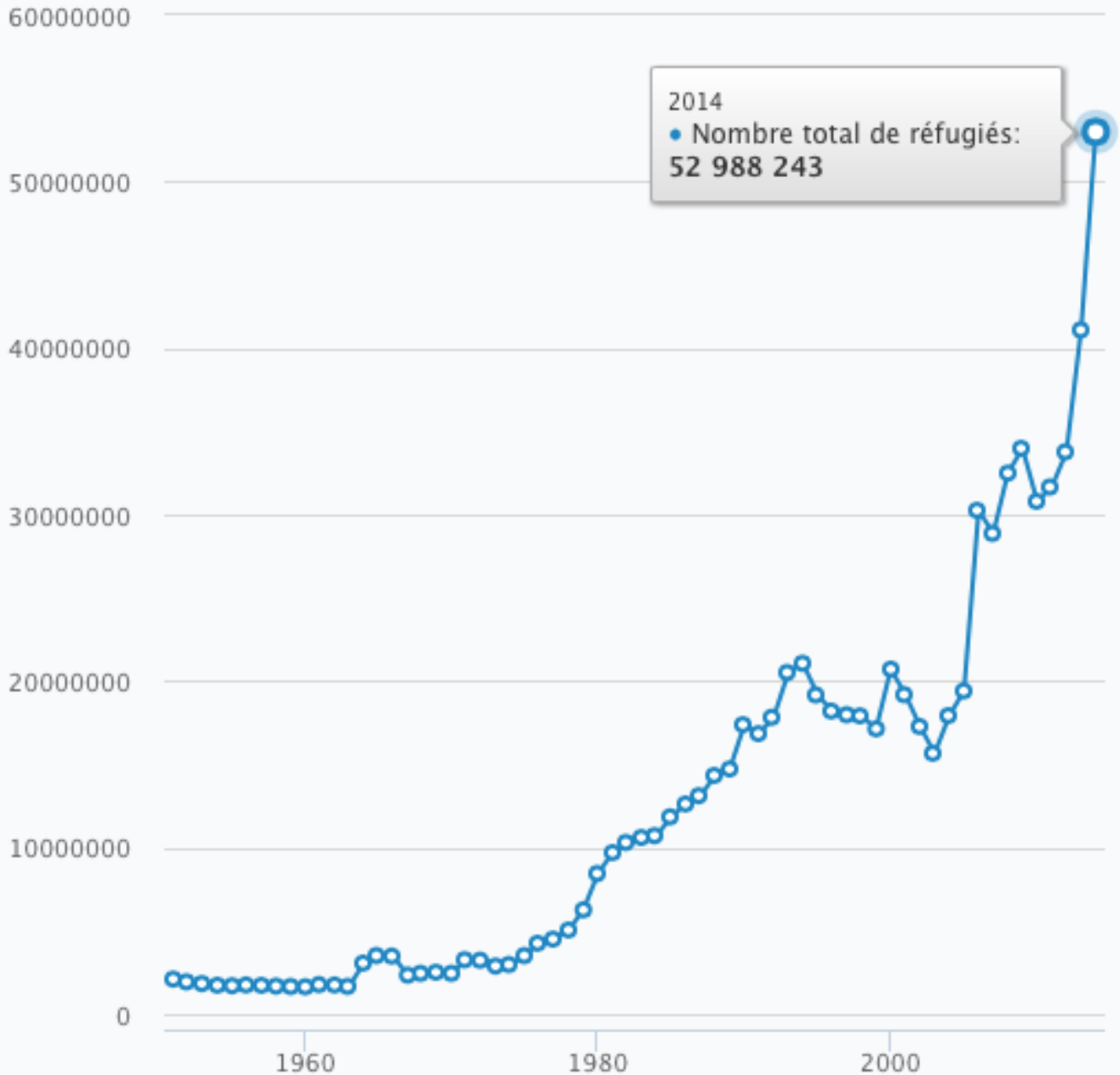


Document 6 : Traversée de la Méditerranée par des migrants entre janvier et juillet 2015 (Source : Le Monde, août 2015)



► L'explosion du nombre de réfugiés dans le monde

Tous types de migrants inclus : réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés au sein d'un pays, apatrides...
Hors rapatriés.



Source : HCR

Document 8 : « Migrant » ou « réfugié » : quelles différences ?

Le Monde.fr | 25.08.2015 à 20h21 • Mis à jour le 26.08.2015 à 12h50 | Par **Alexandre Pouchard**

Migrants ou réfugiés ? Le débat sémantique s'installe en Europe pour savoir comment qualifier les milliers de personnes qui arrivent quotidiennement sur les côtes méditerranéennes. Le premier terme est fustigé pour ne pas refléter la détresse de ceux qui, le plus souvent, fuient un conflit.

Le média qatari Al-Jazira a ainsi annoncé le 20 août qu'il n'utilisera plus que le mot « réfugié » dans le contexte méditerranéen :

« Le terme parapluie "migrant" ne suffit désormais plus pour décrire l'horreur qui se déroule en mer Méditerranée. Il a évolué depuis ses définitions de dictionnaire, pour devenir un outil péjoratif qui déshumanise et distance. (...) C'est un mot qui ôte la voix aux personnes qui souffrent. »

Al-Jazira rappelle que la plupart de ces personnes viennent de Syrie – où une terrible guerre civile se déroule depuis quatre ans –, d'Afghanistan, d'Irak, de Libye, d'Erythrée ou de Somalie, « *autant de pays dont les ressortissants obtiennent généralement l'asile* ».

Alors que d'autres médias s'interrogent, à l'image du *Guardian*, et que le débat prête le flanc aux interprétations politiques, quelles réalités recouvrent les définitions des termes « migrant » et « réfugié » ?

Lire aussi : Le « migrant », nouveau visage de l'imaginaire français

Tout réfugié est un migrant...

En droit international, le « réfugié » est le statut officiel d'une personne qui a obtenu l'asile d'un Etat tiers. Il est défini par une des conventions de Genève (« *relative au statut des réfugiés* »), signée en 1951 et ratifiée par 145 Etats membres des Nations unies :

« Le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne (...) qui, craignant d'être persécutée du fait de sa race [son origine], de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner, »

Ce statut peut être « perdu » si la situation dans son pays a changé, si la personne y est retournée volontairement ou encore si elle a changé de nationalité.

Une demande d'asile est normalement individuelle. Est donc réfugiée toute personne qui a demandé l'asile et est reconnue par un Etat comme ayant fui son pays en raison de menaces sérieuses pour sa vie. Cette condition doit normalement être argumentée : le réfugié doit apporter à son Etat d'accueil la preuve de ces menaces.

Le cas spécifique des conflits généralisés. Ces dernières années, les réfugiés en Europe ou au Moyen-Orient sont principalement des Syriens, Afghans, Irakiens ou encore des Libyens. Autant de pays en proie à des guerres civiles largement reconnues sur le plan international. Dans le cas d'afflux massifs d'habitants fuyant des combats, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) reconnaît que « *la capacité de mener un entretien personnel d'asile avec chaque personne ayant traversé la frontière n'est pas suffisante – et ne le sera jamais. Cela ne s'avère d'ailleurs pas nécessaire dans la mesure où, dans de telles circonstances, la raison de leur fuite est généralement évidente* ». Ces groupes sont alors dits réfugiés *prima facie*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin d'apporter la preuve de persécutions.

Dans une note d'octobre 2013 consacrée à la Syrie, le HCR déclare donc qu'il reconnaît comme « réfugié » toute personne fuyant le pays et correspondant à des profils parfois très spécifiques (opposants, journalistes) mais aussi très larges : enfants pouvant être menacés par des actes de violence, femmes risquant d'être violées ou mariées de force, personnes appartenant à un groupe religieux ou un groupe ethnique... ce qui recoupe toute la population. Les soutiens du gouvernement, traqués par les rebelles, sont également inclus. Seuls les individus reconnus comme ayant commis des actes de violence sont exclus de cette disposition.

... mais tous les migrants ne sont pas des réfugiés

Le dictionnaire *Larousse* définit un « *migrant* » comme toute personne qui effectue une migration, c'est-à-dire qui se déplace volontairement dans un autre pays ou une autre région « *pour des raisons économiques, politiques ou culturelles* ». Le *Petit Robert* restreint la raison de ces déplacements au fait de « *s'établir* ».

Dans les faits, les milliers de personnes ayant traversé la mer Méditerranée sont bien des migrants, car ils se sont déplacés d'un pays à un autre, même d'un continent à un autre. Parmi eux se trouvaient des personnes considérées comme réfugiés par le HCR (comme les Syriens). Les autres, de nationalités diverses, quittant un pays en développement pour chercher une vie meilleure en Europe, sont dits « migrants économiques » car « *ils font le choix du déplacement pour de meilleures perspectives pour eux et pour leurs familles* », explique le HCR. Les réfugiés, quant à eux, sont « *dans l'obligation de se déplacer s'ils veulent sauver leur vie ou préserver leur liberté* ».

Ce sont les migrants économiques qui sont généralement ciblés par les politiques dures en matière d'immigration. Le HCR regrette depuis plusieurs années que des mesures soient « *appliquées de manière indiscriminée et rendent très difficile, sinon impossible, l'entrée des réfugiés dans un pays où ils pourraient trouver la sécurité et le soutien dont ils ont besoin, et auxquels ils ont droit en vertu du droit international* ».

Malgré tout, considérant que la majorité des migrants traversant la Méditerranée « *viennent de pays en guerre ou en proie à des violences et des persécutions (Syrie, Afghanistan, Irak, Erythrée)* », le HCR, contacté par *Le Monde*, décrit le mouvement massif vers l'Europe comme « *une crise de réfugiés* ». Il utilise toutefois les deux termes, réfugiés et migrants, pour décrire la population dans son ensemble, assurant par exemple que, « *jusqu'à aujourd'hui, 292 000 réfugiés et migrants sont arrivés par la mer en Europe en 2015* ».

L'utilisation des deux termes est également le parti pris des organisations telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch ou encore la Cimade en France. Cette dernière fournit un accompagnement juridique aux migrants et tient, sauf exception, à privilégier le vocabulaire précis : des demandeurs d'asile peuvent être déclarés réfugiés en cas de réponse positive. « *Le terme de "réfugié" est très précis dans le droit international, alors nous ne l'utilisons que dans ce contexte*, explique Louise Carr, du programme des personnes déracinées à Amnesty International. *Mais il est vrai que le terme "migrant" est de plus en plus connoté péjorativement et recoupe beaucoup de situations très diverses.* »

L'asile constitutionnel et la « protection subsidiaire » comme alternatives

Le statut de réfugié n'est pas le seul possible pour des demandeurs d'asile. La France, par le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 – à laquelle le préambule de la Constitution de 1958 fait référence –, reconnaît l'asile constitutionnel. Il peut être octroyé « *à toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté* ».

Par transposition de règles européennes, la France peut aussi accorder une « protection subsidiaire » à toute personne ne remplissant pas les conditions d'octroi du statut de réfugiés mais étant menacée de peine de mort, de traitements inhumains ou dégradants ou de « *violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international* ».

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html#Q8xLdLBamsfAr3B.99

Document 9 : Réfugiés, riches ou pauvres ?

Pour certains réfugiés syriens, l'Europe n'est accessible que pour ceux qui ont de l'argent
AFP , publié le **11 septembre 2015 à 11h04**



Des familles syriennes à leur arrivée le 10 septembre 2015 à Ruwashed en

Ruwasheden Jordanie - KHALIL MAZRAAWI

"Ceux qui ont de l'argent vont en Europe. Le pauvre que Dieu l'aide", lance Fawzia Soltan, une réfugiée syrienne qui vient de débarquer en Jordanie, dans un no man's land désertique, le visage couvert d'une épaisse couche de poussière.

Fawzia, la cinquantaine, dit ne pas avoir les moyens pour tenter un périple vers l'Europe, comme le font depuis plusieurs semaines des milliers de Syriens fuyant la guerre dans leur pays.

Elle faisait partie d'un groupe d'une quarantaine de Syriens, des femmes et enfants pour la plupart, ayant été autorisés jeudi à entrer en Jordanie depuis al-Roqban, un point de passage situé au milieu d'un paysage lunaire, dans le triangle où se rejoignent les frontières de la Jordanie avec celles de la Syrie et de l'Irak.

Ce point de passage est un des rares restés ouverts aux réfugiés en Jordanie, les autorités ayant fermé d'autres pour des raisons de sécurité, ont expliqué des responsables de l'armée jordanienne qui ont autorisé pour la première fois jeudi des journalistes à se rendre sur les lieux à l'occasion d'une visite guidée.

L'endroit est situé à plus de 500 km au nord-est de la capitale Amman et c'est dans des camions de l'armée que le groupe de journalistes a parcouru plus de 120 kilomètres sur une piste accidentée, au milieu d'un nuage de poussière, en vue d'arriver à un "centre d'accueil" tenu également par l'armée où se déroule la procédure de vérification des identités des nouveaux arrivants.

Les réfugiés sont ensuite envoyés dans un des camps installés dans le royaume depuis le déclenchement en 2011 de la guerre en Syrie, qui a provoqué la mort de plus de 240.000 personnes et poussé plus de quatre millions d'autres à l'exil, dont 600.000 ont été accueillis par la Jordanie, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

- 'Bon accueil en Europe' -

Fawzia est venue de Homs, dans le centre de la Syrie, où la "situation est mauvaise", déplore-t-elle, les larmes aux yeux.

Son fils est emprisonné depuis plus de deux ans par les forces du régime de Bachar al-Assad bien qu'il ne soit pas membre de la rébellion, selon elle.

"Maintenant je ne sais rien de lui. Je l'ai cherché, en vain", regrette cette femme qui affirme avoir entendu "tout le bien" de l'accueil des réfugiés syriens en Europe.

"Ils (les Européens) les prennent tout de suite en charge. Ils leur donnent des salaires, l'hébergement, la nourriture, les vêtements", dit-elle, au moment où les pays européens sont divisés sur la crise des migrants.

Plusieurs pays s'opposant en effet à la politique prônée par Berlin pour accueillir avec "générosité" la vague de réfugiés qui continue de grossir sur les routes d'Europe.

L'arrivée de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, partis aussi d'autres pays comme l'Irak ou l'Erythrée, met l'Europe en face de la plus grave crise migratoire depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Ahmed Yacine, 35 ans, a fui avec sa femme et sa fille la ville de Raqa, fief du groupe Etat islamique. Il espère lui partir en Europe, "en Allemagne ou n'importe quel autre pays", mais il n'a pas les moyens.

"Si j'ai les moyens je tenterai le voyage (vers l'Europe). Maintenant je vais voir ici (en Jordanie) comment faire", dit-il.

Tenant ses deux enfants entre les bras, Ali Ahmed, lui, est venu d'Alep dans le nord de la Syrie. "Nous n'avions pas le choix. nous étions dans l'obligation de quitter la ville", où la situation était "dramatique", dit-il.

"Nous avons passé quinze heures sur la route. Nous ne savions pas si nous allions arriver ou non" jusqu'à la frontière jordanienne.

S'appuyant sur une béquille, Anas Ibrahim, la quarantaine, a fui Raqa avec sa femme et ses 7 enfants, dont le plus âgé a quatorze ans. Il est victime d'une triple fracture du tibia à la suite d'un bombardement.

"Je ne veux ni l'Europe ni rien d'autre. Je veux juste me soigner", lance-t-il.

Document 10 : Le réfugié agressé par une journaliste hongroise devient entraîneur de foot en Espagne

Source :

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/le-refugie-agresse-par-une-journaliste-hongroise-devient-entraîneur-de-foot-en-espagne_1717414.html

L'image de son agression par une journaliste hongroise a fait le tour du monde. Ce réfugié syrien est finalement arrivé en Espagne où il a trouvé un poste d'entraîneur de foot.

Jusqu'ici Osama Abdul Mohsen était connu pour avoir été



victime d'un croche-pied d'une journaliste hongroise. Aujourd'hui, ce réfugié syrien est entraîneur de football en Espagne.

"C'est mon premier jour à Madrid, je suis très très heureux." Par ces mots, Osama Abdul Mohsen a célébré son arrivée en Espagne, à Getafe, commune de la région de Madrid, de 170 000 habitants, où il va reconstruire sa vie.

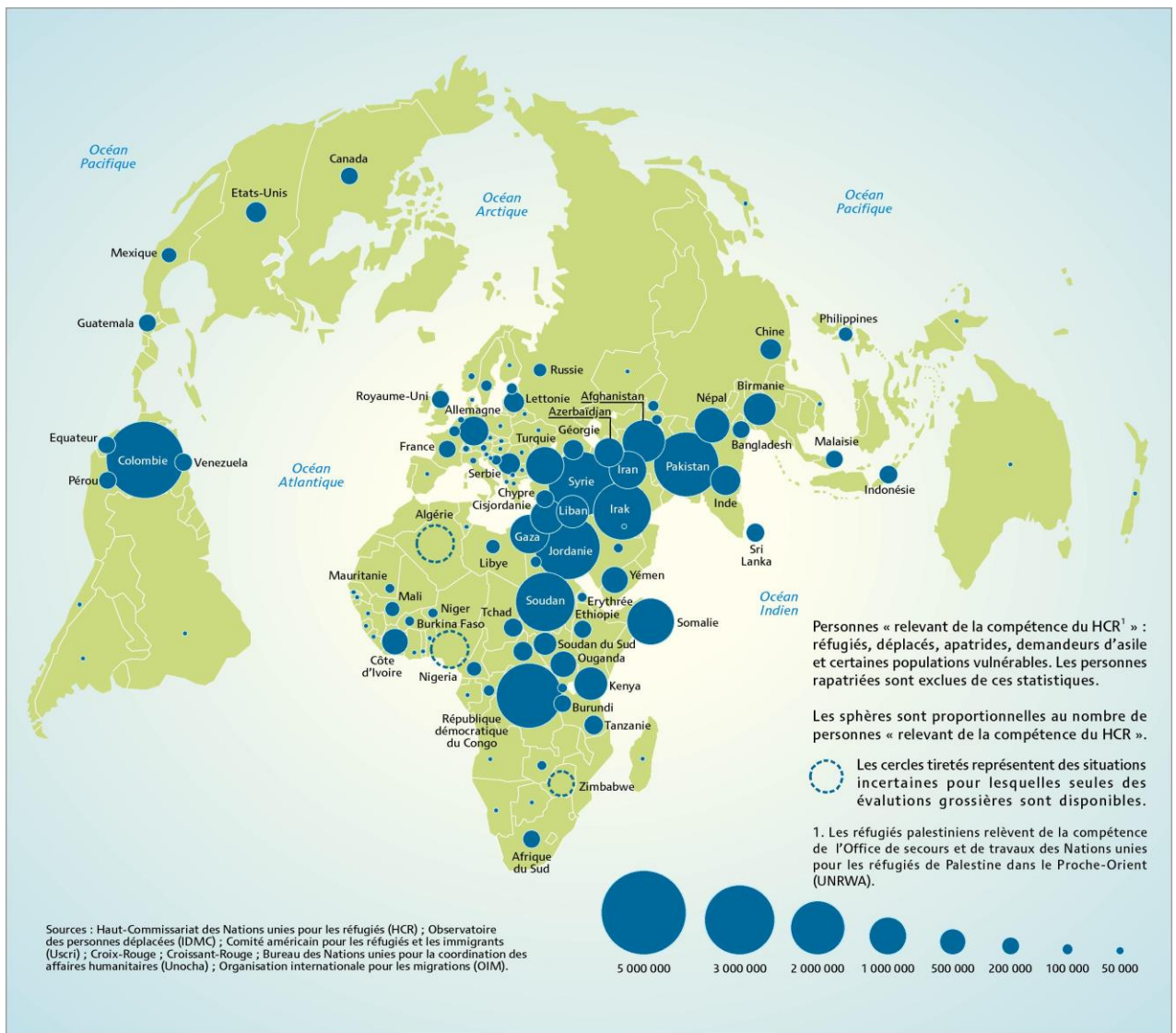
Osama, qui avait un appartement dès son arrivée, sera rejoint bientôt par sa femme, encore en Turquie avec deux autres enfants. Zaïd, sept ans, et Mohammad, 18 ans, sont déjà avec lui.

En Syrie, il était entraîneur en première division

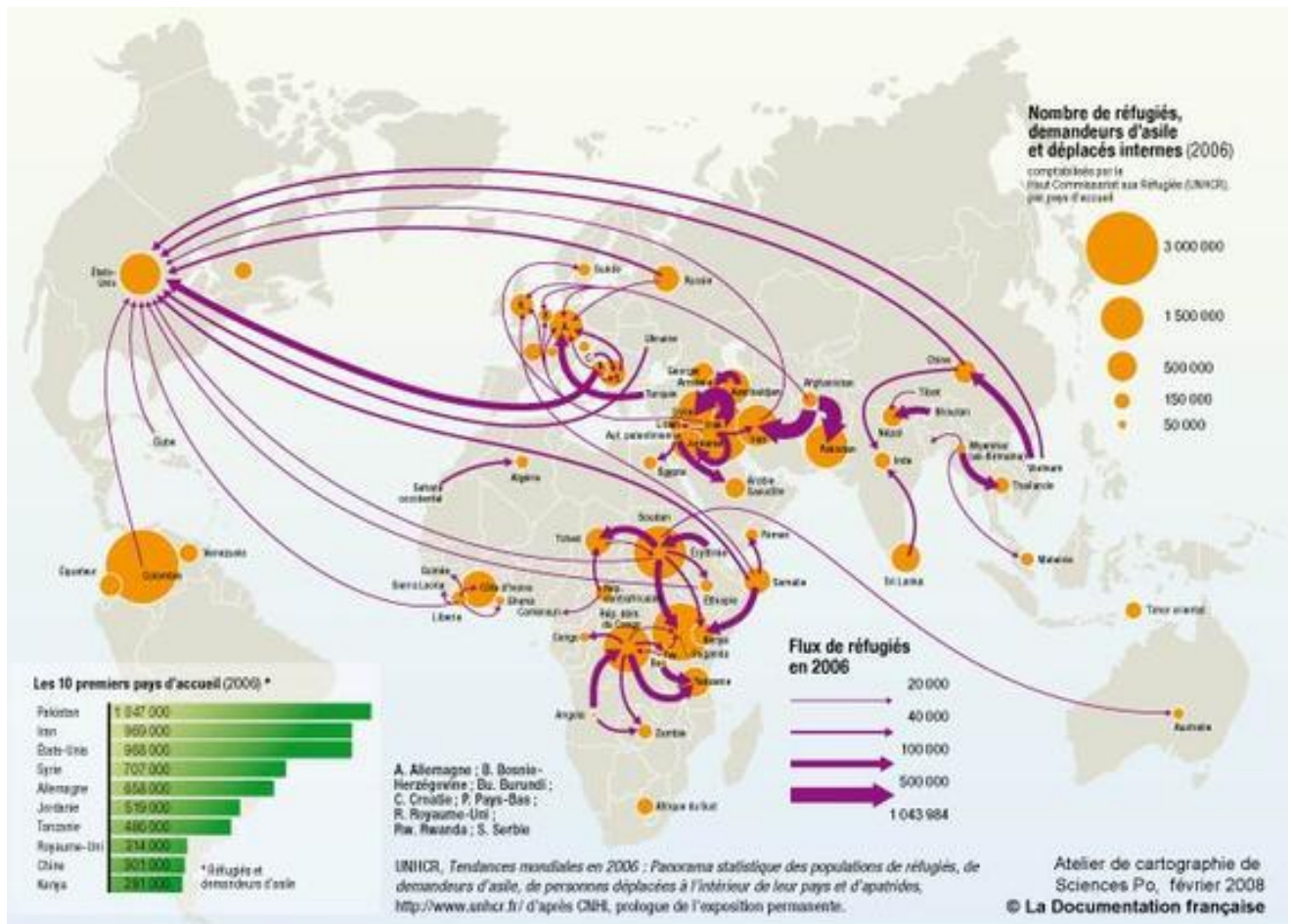
Dans la nuit de mercredi à jeudi, après un périple qui l'a mené de la frontière entre la Serbie et la Hongrie (l'endroit où une journaliste l'a fait tomber d'un croche-pied), et cette petite ville de la banlieue madrilène, "il a dormi profondément", a déclaré à la presse Conrado Galan, l'un de ses bienfaiteurs. "C'était un croche-pied béni", a-t-il ironisé. L'auteur de ce geste s'était ensuite excusée, ce qui n'avait pas empêché son licenciement.

Osama Abdul Mohsen, 52 ans selon *El Mundo*, ex-entraîneur d'une équipe de première division en Syrie, a déjà un travail. Il enseignera dans une école d'entraîneurs de football de la ville. Un poste que seul lui pouvait occuper, a souligné jeudi Conrado Galan, aux commandes du Centre national de formation d'entraîneurs de football (Cenafe) avec son frère Miguel Angel.

Document 11 : Les réfugiés dans le monde



Document 12 : Les déplacements des réfugiés dans le monde



Flux et effectifs des déplacés internes, réfugiés et demandeurs d'asile en 2006

Source : La Documentation Photographique n°8063

Document 14 : Où les syriens cherchent-ils asile ?

COURRIER INTERNATIONAL - PARIS

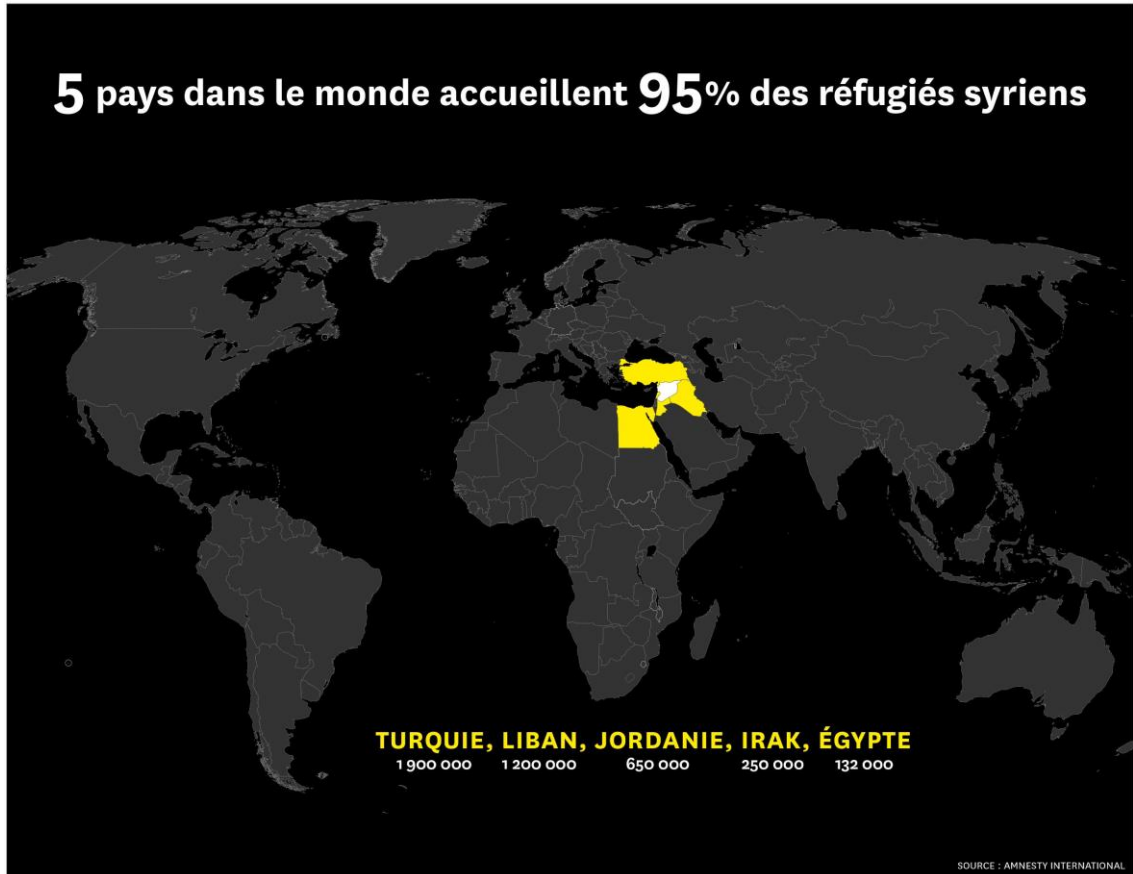
Publié le 12/09/2015 - 10:04

Une écrasante majorité des quelque 5 millions de réfugiés syriens cherchent asile dans les pays limitrophes du leur, notamment en Turquie. En comparaison, l'Europe n'en accueille qu'une part infime.

La Commission européenne a détaillé mercredi 9 septembre les quotas d'accueil de l'Union européenne, pays par pays, pour 160 000 réfugiés – majoritairement syriens. Une mesure d'urgence censée répondre à leur afflux sur le Vieux Continent.

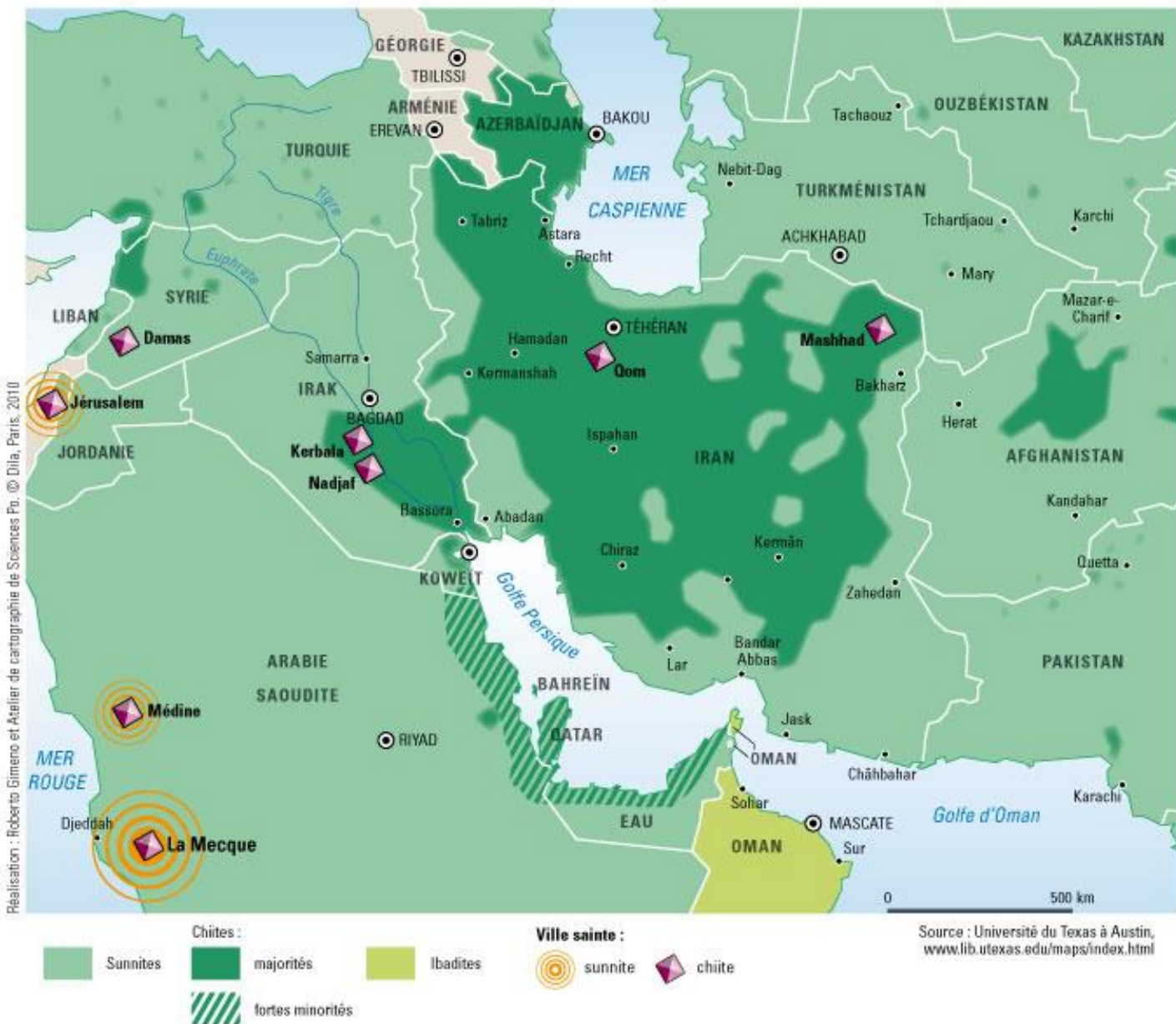
Un afflux qui n'a toutefois aucune commune mesure avec ceux que connaissent les pays proches ou limitrophes de la Syrie. D'après un rapport d'Amnesty International, depuis le début du conflit en mars 2011, plus de 4 millions de réfugiés ont fui la Syrie et 95 % d'entre eux se trouvent dans cinq pays principaux d'accueil : la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Égypte. La Turquie est le pays du monde qui en accueille la plus grande part : 1,9 million, soit près de la moitié d'entre eux, toujours selon l'ONG anglaise.

D'après l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), depuis le déclenchement du conflit, quelque 123 600 Syriens ont trouvé asile en Europe (chiffre datant de juillet 2014). Autrement dit, seulement 4 % des réfugiés syriens auraient trouvé asile dans des pays européens depuis 2011. On a observé toutefois une augmentation des demandes d'asile en 2015 : 755 000 demandes ont été formulées dans l'UE – jusqu'à la date de fin juin 2015, soit une augmentation de 65 % par rapport à l'année précédente, rapporte le magazine anglais The New Statesman.



L'Allemagne serait le pays d'Europe le plus "accueillant" pour eux avec 37 531 demandes d'asile enregistrées entre juillet 2014 et juillet 2015. De son côté, le président américain Barack Obama a récemment annoncé vouloir accueillir 10 000 réfugiés syriens aux Etats-Unis.

Sunnites et chiites



Document 16 : Quelles sont les différences entre sunnites et chiites ?

Le Monde.fr | 20.06.2014 à 18h10 • Mis à jour le
22.06.2014 à 12h49 |

Par [Maxime Vaudano](#)

Chiïtes-sunnites : une division historique

La scission de ces deux courants de l'islam remonte à la mort du prophète Mahomet, en 632. Se pose alors la question du successeur le plus légitime pour diriger la communauté des croyants :

les futurs chiïtes désignent Ali, gendre et fils spirituel de Mahomet, au nom des liens du sang ;
les futurs sunnites désignent Abou Bakr, un homme ordinaire, compagnon de toujours de Mahomet, au nom du retour aux traditions tribales.

Une majorité de musulmans soutiennent Abou Bakr, qui devient le premier calife. Depuis, les sunnites ont toujours été majoritaires. Ils représentent aujourd'hui environ 85 % des musulmans du monde. Les seuls pays à majorité chiïte sont l'Iran, l'Irak, l'Azerbaïdjan et Bahreïn, mais d'importantes minorités existent au Pakistan, en Inde, au Yémen, en Afghanistan, en Arabie saoudite et au Liban.

Aux côtés de ces deux grandes branches existent également d'autres courants minoritaires : les alaouites en Syrie, les alévis en Turquie, les druzes, dispersés dans tout le Proche-Orient, et les khâridjites à Oman et au Maghreb.

Quelles sont les différences entre les deux ?

Les sunnites considèrent le Coran comme une œuvre divine : l'imam est un pasteur nommé par d'autres hommes, faisant office de guide entre le croyant et Allah pour la prière ; dans certaines situations, il peut s'autoproclamer.

Les chiïtes considèrent l'imam, descendant de la famille de Mahomet, comme un guide indispensable de la communauté, tirant directement son autorité de Dieu. C'est pourquoi leur clergé est très structuré.

Conséquence pratique : alors que les sunnites acceptent que les autorités religieuses et politiques soient fondues dans la même personne, les chiïtes prônent une séparation claire. Au Maroc, majoritairement sunnite, le roi est commandeur des croyants, tandis qu'en Iran, à tendance chiïte, les ayatollahs sont indépendants du pouvoir exécutif.

Pourquoi sont-ils en conflit ?

Comme l'analysait notre journaliste Christophe Ayad il y a quelques semaines (édition abonnés), les querelles entre chiïsme et sunnisme tiennent moins du différend religieux que d'un conflit politique entre deux modèles, deux ensembles géopolitiques. Les chiïtes, emmenés par l'Iran, sont depuis la révolution islamique de 1979 en conflit ouvert avec les dirigeants sunnites, considérés comme corrompus et vendus au « Grand Satan » américain.

Se dessine depuis quelques années l'idée d'un « croissant chiite », expression née dans la bouche du roi de Jordanie Abdallah en 2004, qui rassemblerait l'Irak, le Liban, le Pakistan, l'Irak, la Syrie et une partie du Liban (avec le Hezbollah).

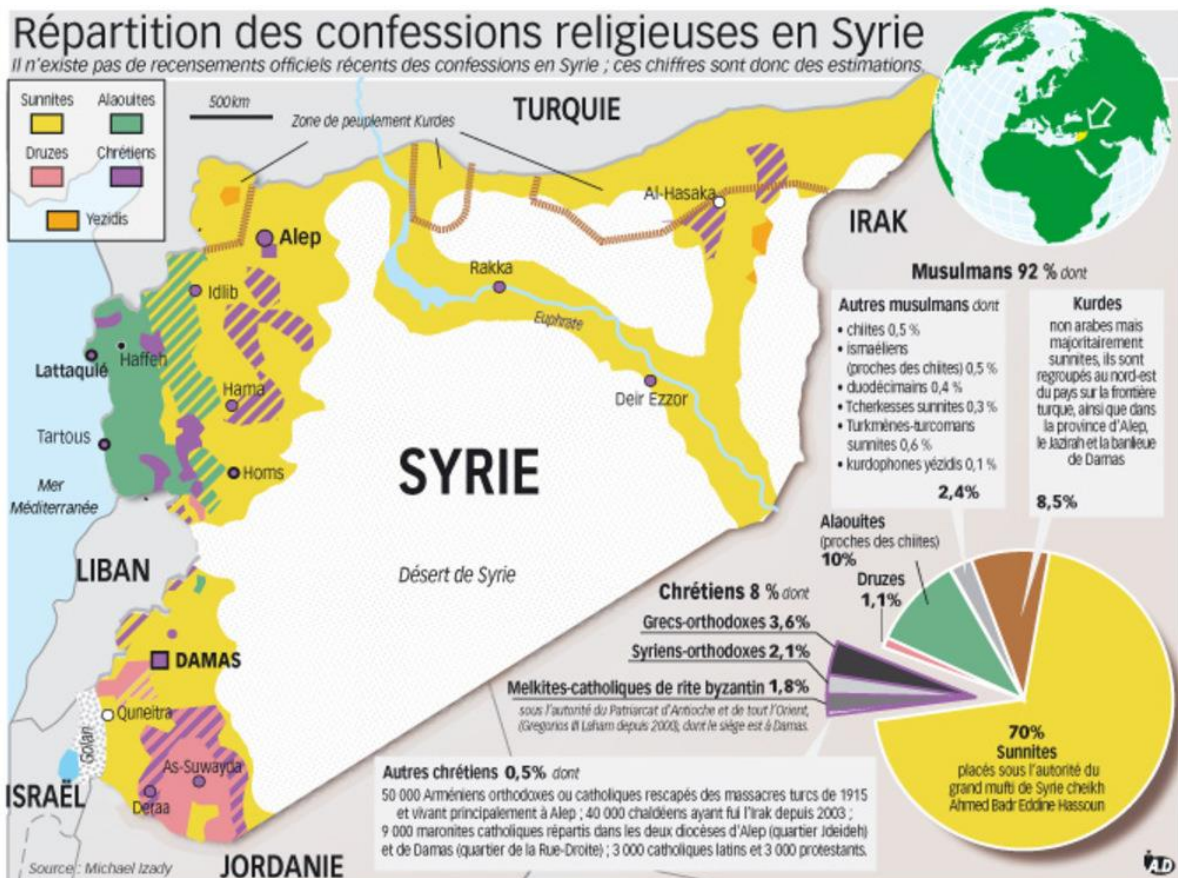
Mais les alliances politiques dépassent parfois les différences religieuses : l'Irak soutient en effet le Hamas palestinien (sunnite), Bachar Al-Assad (alaouite) ou encore l'Arménie chrétienne plutôt que l'Azerbaïdjan chiite.

Que se passe-t-il en Irak ?

Pour comprendre la situation actuelle, il faut remonter à l'intervention américaine en Irak, en 2003. Les sunnites, qui n'y représentent qu'un tiers de la population, mais détenaient le pouvoir sous Saddam Hussein, sont écartés. Marginalisés, victimes de violences, ils se soulèvent contre le nouveau régime chiite, soit par des manifestations soit par la violence. Les quelques concessions du premier ministre chiite, Nouri Al-Maliki, au pouvoir depuis 2006, ne les satisfont pas.

Plusieurs tribus sunnites s'allient alors aux djihadistes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), dont l'influence ne cesse de grandir depuis le départ des Américains, en 2011. Au point de devenir aujourd'hui le principal parti sunnite d'Irak, mu par un objectif : l'instauration d'un califat sunnite à cheval entre l'Irak et la Syrie. A ce jour, il contrôle déjà une partie importante du nord de l'Irak, dont la deuxième ville du pays, Mossoul.

Document 17 : Les disparités religieuses en Syrie



Bachar l'Alaouite

(Source : <http://monde-arabe.arte.tv/bachar-lalaouite/>) Le 8 août 2012

Après les multiples désertions, c'est le Premier ministre en personne qui vient de quitter Bachar al-Assad. Derrière cette tragédie se cache aussi un conflit ancestral entre la minorité alaouite et la majorité sunnite du pays.

20 000 soldats syriens se préparent à Alep pour la grande bataille. Le régime a choisi le sang plutôt que la réconciliation. En face, 8 000 rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL) sont prêts à défendre coûte que coûte leur liberté. Militairement, le régime a toujours l'avantage, mais c'est de l'intérieur que le fruit est en train de pourrir. Bachar al-Assad, le président syrien de confession alaouite, est de plus en plus isolé sur le plan politique et confessionnel.

Le début de la fin

Riad Hijab, un Sunnite, avait été nommé il y a deux mois par le président alaouite au poste de Premier ministre. Il s'est enfui en Jordanie avec sa famille pour rejoindre l'opposition. Selon son avocat, cet ancien fidèle de Bachar al-Assad n'en pouvait plus des « crimes de guerre » et du « génocide » commis par le régime. Cette défection est la plus importante depuis le début de la révolte en mars 2011, ce qui fait dire au chef du Conseil national syrien que « le régime se désagrège ». Pourtant, si 31 officiers sont déjà passés dans l'autre camp, le président syrien peut encore compter sur une armée forte de 200 000 hommes et de 280 000 réservistes. Mais il peut surtout compter sur la fidélité d'une majorité des membres de sa communauté, les Alaouites dont un grand nombre se retrouve dans l'armée.

Tensions religieuses

Avec un 1,1 millions de personnes, soit 12% de la population, les Alaouites sont à la tête du pays depuis 1970 et le coup d'état d'Hafez al-Assad. Pourtant, pendant de nombreux siècles, les Alaouites ont été dénigrés par les autres Syriens, qui méprisaient leur peu d'éducation et leur pauvreté.



Cette situation est due au caractère religieux particulier des Alaouites. Ils sont considérés comme une secte musulmane, assimilée au chiisme, puisqu'ils croient en Ali – le gendre de Mahomet – qu'ils vénèrent comme un dieu. Mais voilà, pour les purs et durs, les Alaouites n'ont rien à voir avec les Musulmans. En effet, ils ne prient pas et n'ont pas de lieu de culte.

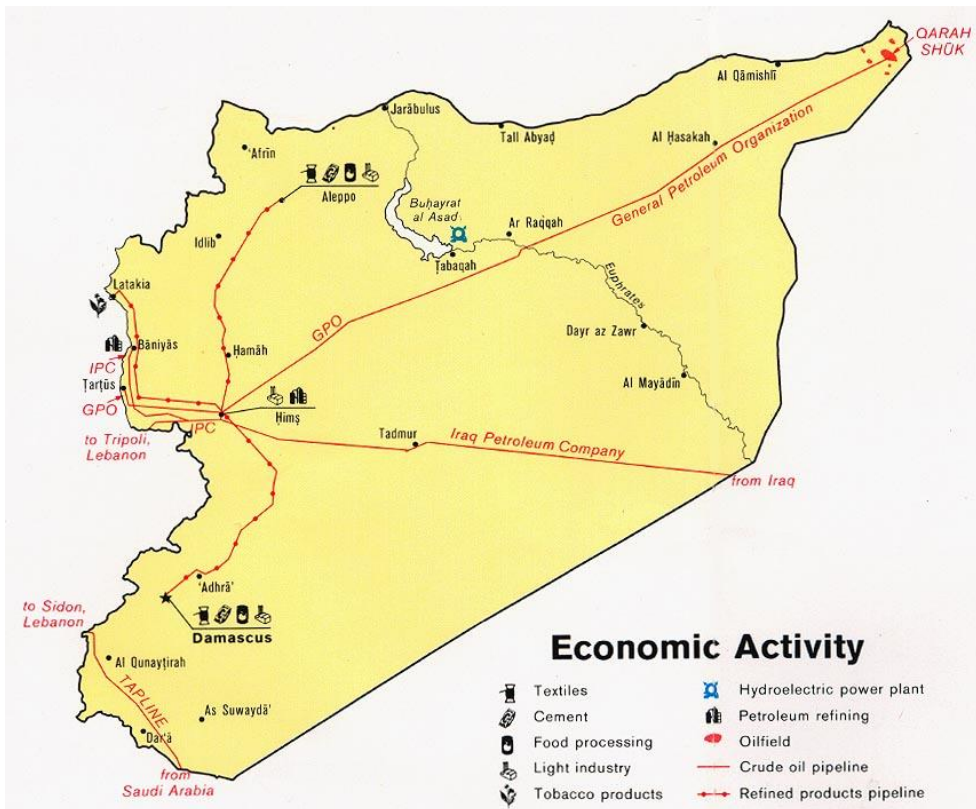
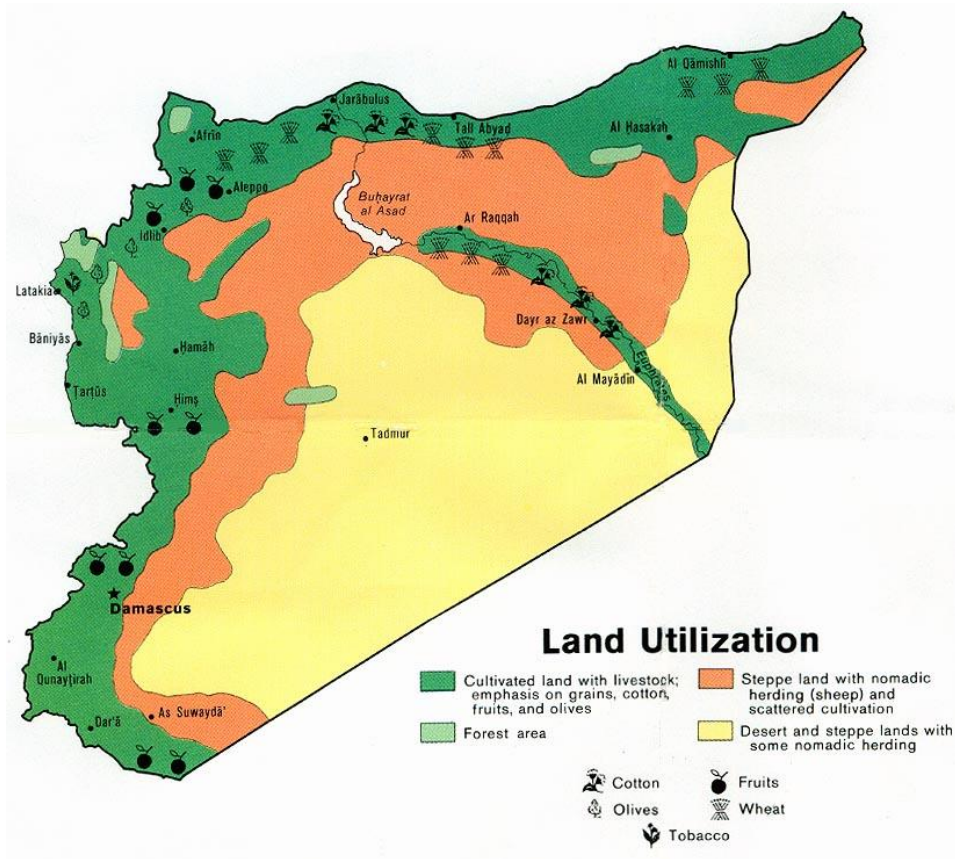
Ils ne respectent aucun interdit alimentaire, boivent du vin et les femmes ne sont pas voilées. Ils croient en la réincarnation et à certains saints comme les Chrétiens et leur rites sont transmis uniquement aux adolescents mâles lors de cérémonies secrètes. Dans ces conditions, ils ont été opprimés et réprimés lors de l'occupation ottomane de 1517 à 1918 car le pouvoir sunnite ne pouvait accepter une telle dissidence religieuse. C'est avec le mandat français, à partir de 1920 et jusqu'en 1946, mais surtout avec l'arrivée au pouvoir du parti Baas, laïc et socialiste que les Alaouites vont passer de la soumission à la domination.

La peur des Alaouites

Tous les Alaouites ne soutiennent pas le régime et beaucoup de notables sunnites très riches ont mangé dans la main du pouvoir pendant toutes ces années de dictature. Pourtant, l'armée syrienne et l'administration sont un fief de cette communauté et la fin de Bachar al-Assad signifierait pour eux le retour probable aux persécutions. Surtout qu'une partie des rebelles sont des islamistes virulents, favorables à l'instauration d'un islam pur et dur. Pour éviter la récupération par le pouvoir, le Conseil national syrien, organe de l'opposition, a tendu la main aux Alaouites en leur assurant le respect de leur communauté. Malgré tout, si Bachar al-Assad était renversé et la résistance victorieuse, la domination des Alaouites sur le pays serait terminée.

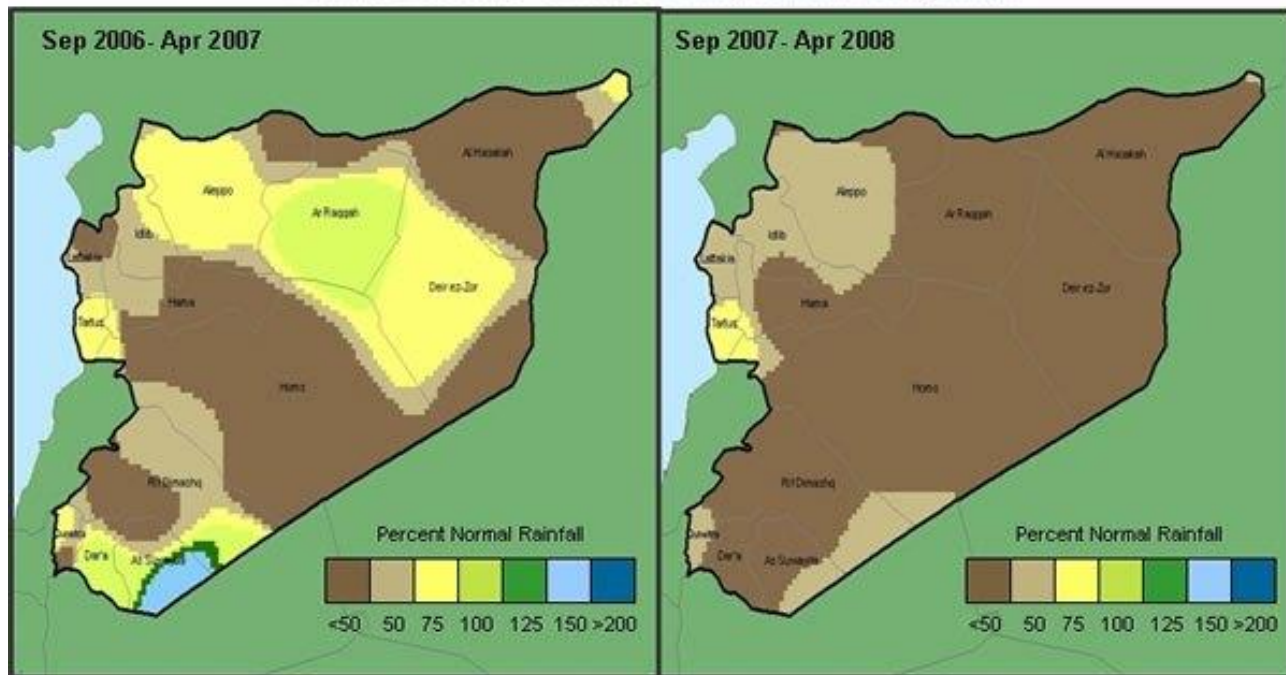
Marc-Antoine Valverde

Document 19 : Ressources agricoles et industrielles en Syrie

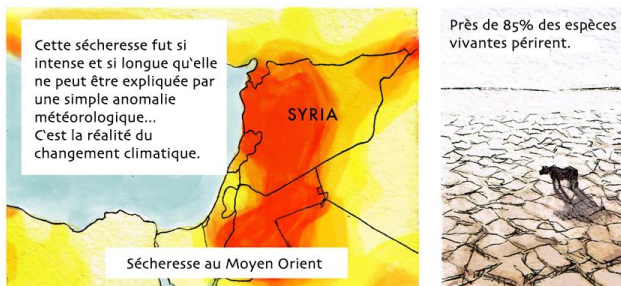
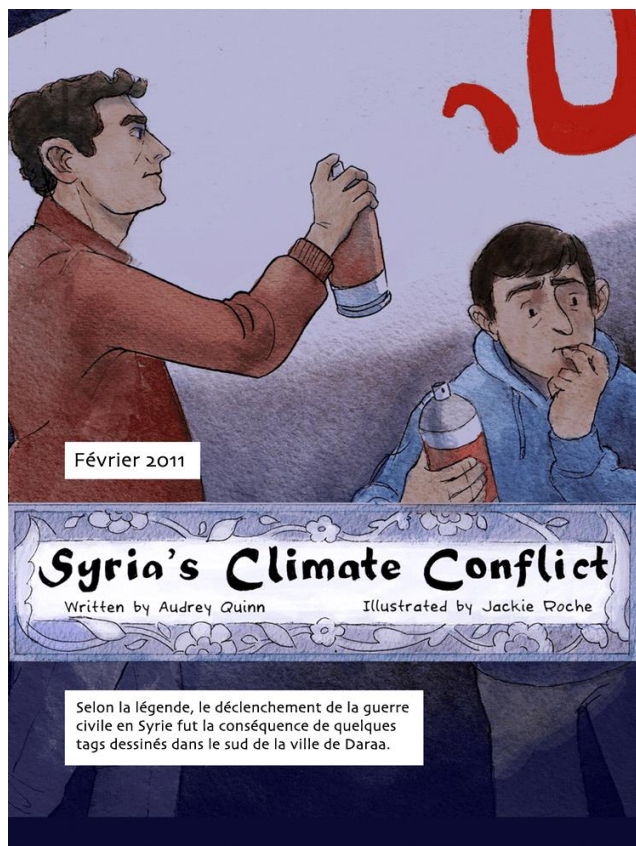


Document 20 : La grande sécheresse de 2007-2008 en Syrie

SYRIA: Seasonal Percent of Normal Rainfall Comparison



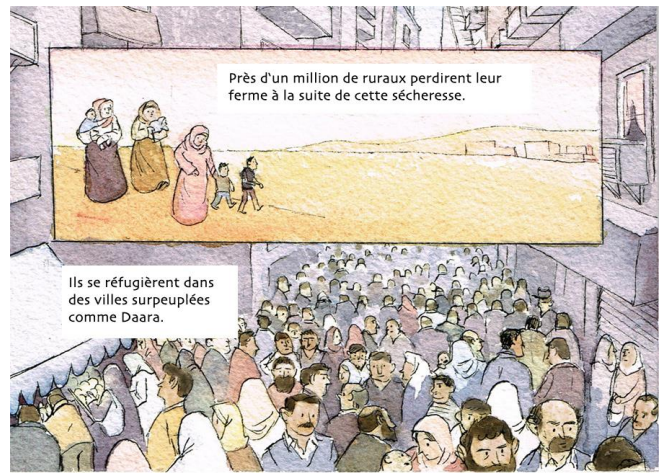
Document 21 : L'histoire de la révolution en Syrie



Le président Bashar al-Assad offrit un peu d'aide...
Il réduit les droits des agriculteurs en interdisant
le forage de puits dans les campagnes au profit de
l'alimentation en eau de Damas.



Ceux qui osèrent désobéir ou
contester cette mesure furent
emprisonnés, torturés et même
exécutés !



Près d'un million de ruraux perdirent leur
ferme à la suite de cette sécheresse.

Ils se réfugièrent dans
des villes surpeuplées
comme Daraa.

Dans les villes, la question de
l'eau devint encore plus
désastreuse.



Il n'y avait plus assez de travail.
en peu de temps, les riches
fermiers devinrent des balayeurs
de rues.



c'est ainsi qu'un groupe d'adolescents
fit part de sa frustration.

**Nous voulons renverser
le régime.**



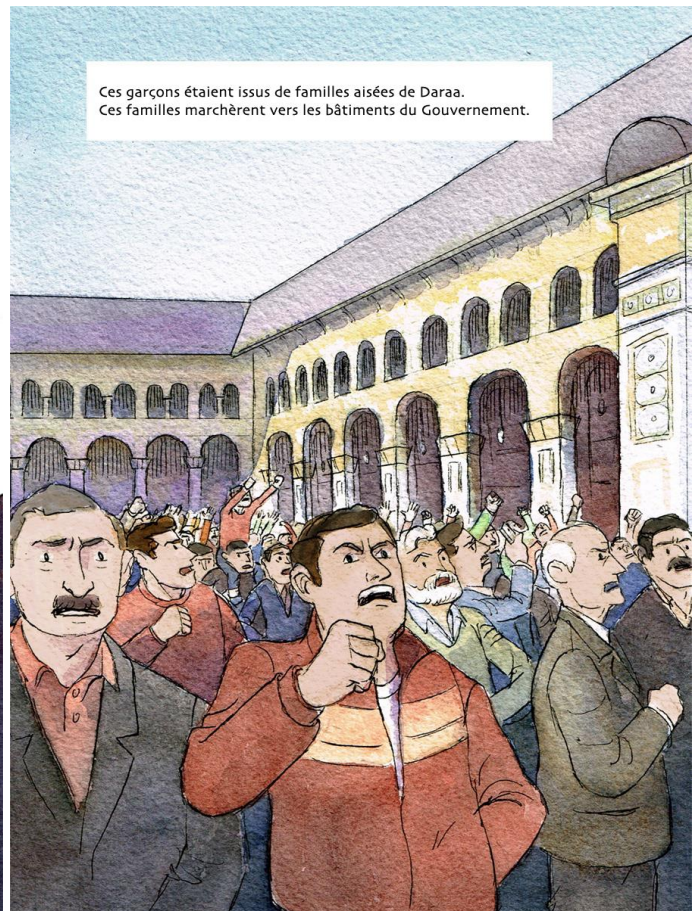
Ils écrivèrent un slogan des révolutions
en Tunisie et en Egypte.



Les services secrets locaux
arrêtèrent quinze adolescents.

Dans une cellule proche de la branche de la
Sécurité Politique, la police battit et
tortura les jeunes garçons.

Des adultes leur brûlèrent la
peau et leur arrachèrent les ongles.



Ces garçons étaient issus de familles aisées de Daraa.
Ces familles marchèrent vers les bâtiments du Gouvernement.

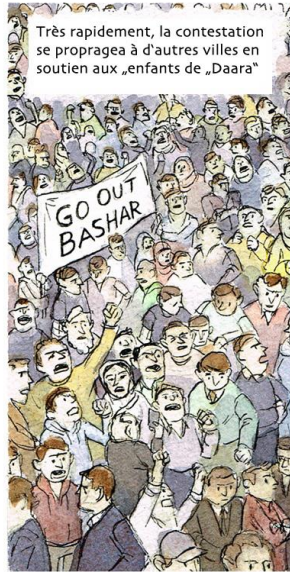
Le Gouvernement d'Assad était un gouvernement autoritaire.



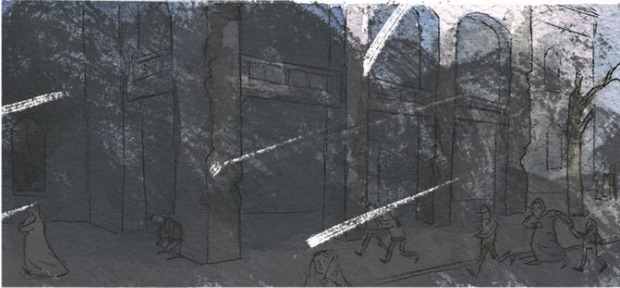
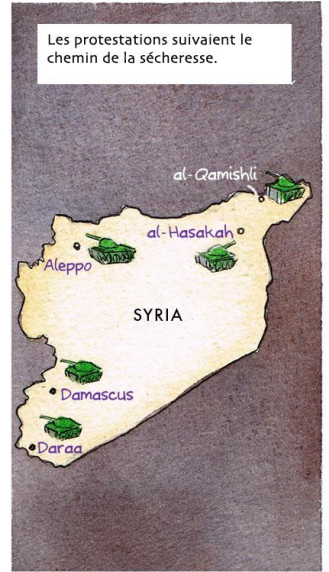
Les protestations continuèrent dans la ville.



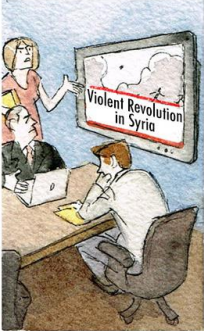
Très rapidement, la contestation se propagea à d'autres villes en soutien aux „enfants de „Daara”



Les protestations suivaient le chemin de la sécheresse.



Cette escalade du conflit en Syrie n'était pas prévisible.

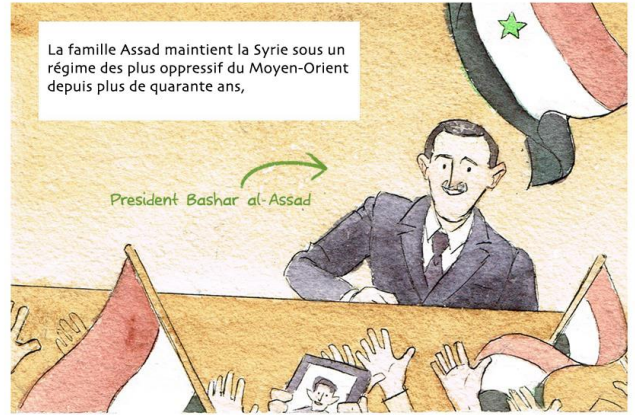


Le reporter Alex Stonehill, basé à Seattle, est allé en Syrie à la fin 2010. Il fut choqué lorsque la révolution éclata quelques mois après son voyage.

Avant le début de la guerre, les choses étaient stables. Même lorsque la révolution atteignit d'autres villes, je ne pouvais imaginer ce qu'il allait se passer.



La famille Assad maintient la Syrie sous un régime des plus oppressifs du Moyen-Orient depuis plus de quarante ans,

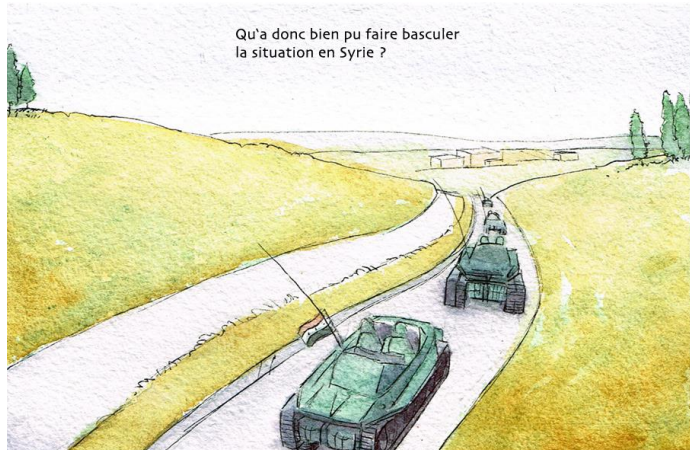


Juste après les premières manifestations à Daraa, les analystes de la sécurité internationale proclamaient que la Syrie ne serait pas touchée par le Printemps arabe.

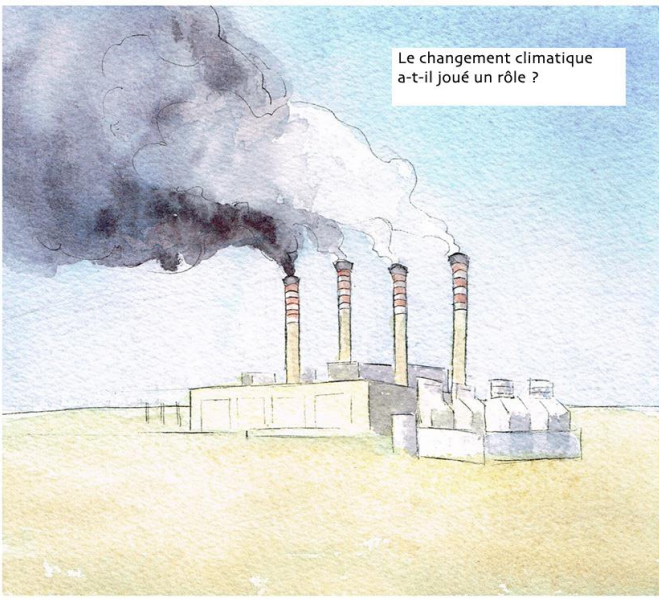
"Demonstrations in Syria are unlikely to pick up anywhere near enough momentum to seriously threaten the regime of President Bashar al-Assad."



Qu'a donc bien pu faire basculer la situation en Syrie ?



Le changement climatique a-t-il joué un rôle ?



Francisco Femia est le directeur du Centre pour le Climat et la Sécurité à Washington D.C.

La Communauté Internationale ne prend pas assez la mesure des enjeux climatiques pour l'évaluation des risques géopolitiques.



C'est pourtant significatif quand vous voyez 1,5 million de personnes perdre leurs moyens de vivre. Cette sécheresse qui a duré cinq ans a empêché la population de rester dans les zones rurales



Les faits sont qu'un déplacement massif de population depuis les zones rurales vers les villes a contribué aux tensions sociales et à pérenniser le mouvement révolutionnaire



Les analystes ont certainement sous-estimé les effets de la sécheresse de 2006-2011 sur la population syrienne.



Après des décennies de cruautés du Pouvoir, le changement climatique a peut-être été l'élément déclencheur de la situation en Syrie.



Même si la Syrie retrouvait sa stabilité politique, le pays perdrait 50% de sa capacité agricole en raison du changement climatique.



Si les taux actuels de gaz à effet de serre restent inchangés, des sécheresses encore plus graves se produiront et les réserves d'eau s'épuiseront.



La Syrie est là pour nous avertir des effets dévastateurs de la combinaison des tensions politiques et le changement climatique.



SYMBOLIA

YEARS OF LIVING DANGEROUSLY

Document 22 : L'Etat Islamique venu d'Irak

Un camp de prisonniers américain en Irak a-t-il contribué à la création de l'Etat islamique (EI) ? C'est ce qui ressort de la lecture d'un long format du "Guardian" (en anglais donc) intitulé "Isis : the inside story" ("EI : l'histoire vue de l'intérieur") et publié jeudi sur le site du quotidien britannique.

Un article qui s'appuie principalement sur le très fort témoignage de Abu Ahmed, jeune djihadiste incarcéré à l'été 2004 à Bucca, au sud-est de l'Irak, et devenu, comme beaucoup de prisonniers détenus en même temps que lui, un des leaders du groupe EI dix ans plus tard.

Abu Ahmed a largement participé au lancement de l'EI, dont il était un des maillons essentiels à ses débuts, écrit en introduction Martin Chulov, grand reporter au Moyen-Orient pour le "Guardian" depuis 2005. Chulov aura eu besoin de deux ans pour finir par convaincre l'homme de s'exprimer publiquement, sans doute motivé par l'évolution inquiétante de l'organisation terroriste et son emprise grandissante sur la région.

Bucca, c'est l'un de ces fameux camps américains (comme Guantanamo ou Abou Ghraïb) – décrits parfois comme des camps de concentration – situé près de la frontière koweïtienne, qui a abrité jusqu'à 28.000 détenus privés de tous droits, avant sa fermeture en septembre 2009. Une forteresse en plein désert.

Voici quelques extraits de ce remarquable récit au long cours du "Guardian". De l'arrivée d'Abu Ahmed – son nom de guerre - à Bucca jusqu'à l'évolution de l'EI aujourd'hui, en passant par Abu Bakr al-Baghdadi, nouveau chef de l'Etat islamique, considéré actuellement comme le plus dangereux leader terroriste sur la planète.

A propos de l'arrivée au camp de Bucca, Abu Ahmed raconte à Martin Chulov :

J'avais peur de Bucca pendant tout le trajet jusqu'à ma descente d'avion. Mais quand je suis arrivé là-bas, c'était bien mieux que ce que je m'étais imaginé. A tout point de vue."

Les premiers contacts entre détenus :

"Nous n'aurions jamais pu nous retrouver tous ensemble comme ça à Bagdad ou n'importe où ailleurs. Ca aurait été incroyablement dangereux. Ici (à Bucca), nous n'étions pas seulement en sécurité, mais nous étions également à quelques centaines de mètres de tout l'état-major d'Al-Qaïda."

Sa première rencontre, en 2004, avec Abu Bakr al-Baghdadi, dans le camp de Bucca :

"A l'époque déjà, c'était Abu Bakr. Mais personne n'a jamais pensé qu'il deviendrait un leader", raconte Abu Ahmed. Pourtant, alors que Baghdadi se montre distant avec les autres détenus, les geôliers américains vont en faire un de leurs interlocuteurs privilégiés pour régler les conflits du quotidien entre prisonniers. "Ca faisait partie de son action", se souvient Ahmed. "Mais j'avais l'impression qu'il cachait quelque chose, un côté obscur qu'il ne voulait pas montrer aux autres. Il était à l'opposé des autres princes qui étaient beaucoup plus accessibles."

Chulov dresse ensuite un portrait de Baghdadi, descendant d'une grande lignée et jeune leader d'un petit groupe d'insurgés sunnites – qui se sont dressés contre les forces américaines et la majorité chiite en Irak après la chute de Saddam Hussein. L'homme a fini par gravir les échelons dans l'ombre de l'ancien ennemi public numéro un, Abu Musab al-Zarqawi, jusqu'à devenir le chef de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), rebaptisé aujourd'hui Etat islamique. Un homme qui en juin dernier s'est autoproclamé "calife" de l'EI, appelant les musulmans du monde entier à lui prêter allégeance.

"Baghdadi était quelqu'un de très calme. Il a du charisme. Vous pouviez sentir qu'il était quelqu'un d'important. Mais il y en avait d'autres qui l'étaient encore davantage", poursuit Abu Ahmed. Sauf qu'après s'être mis les Américains dans la poche, il a commencé à poser problème. "Plus le temps a passé, plus il s'est retrouvé au centre des problèmes du camp. Il voulait être le leader de la prison. Et quand j'y repense, il a beaucoup appliqué la doctrine 'diviser pour mieux régner' pour obtenir ce qu'il voulait, c'est-à-dire un statut. Et ça a fonctionné."

En décembre 2004, considérant que Baghdadi ne représentait plus aucun risque, les Américains l'ont libéré. Abu Ahmed :

Il était très respecté par l'armée américaine. S'il voulait rendre visite à quelqu'un dans un autre camp, il pouvait, mais pas nous. Et pendant ce temps-là, une nouvelle stratégie, qu'il menait, était en train d'émerger juste sous leur nez. Et c'était de bâtir l'Etat islamique. S'il n'y avait pas eu de prison américaine en Irak, il n'y aurait pas d'EI aujourd'hui. Bucca était une usine. Elle nous a fabriqués. Elle a construit notre idéologie".

Les liens entre détenus et l'émergence de l'EI :

"En prison, tous les princes se rencontraient régulièrement. Nous sommes devenus très proches entre codétenus. Nous connaissions les capacités de chacun. Nous savions ce que chacun pouvait ou ne pouvait pas faire et comment les utiliser, quelle que soit la raison... Nous avons tellement de temps pour nous asseoir et tout planifier", explique Abu Ahmed.

C'était l'environnement idéal. Nous avons convenu de nous rassembler une fois dehors. Et c'était simple de garder le contact. Nous avons tous écrit des infos sur l'élastique de nos boxers (caleçons). Quand nous sommes sortis, nous avons repris contact. Tous ceux qui étaient importants pour moi étaient notés sur l'élastique blanc. J'avais leurs numéros de téléphone, le nom de leurs villages. C'était vraiment simple. A partir de 2009, beaucoup d'entre nous ont repris leur activité. Sauf que cette fois, nous le faisons mieux. Les boxers nous ont permis de gagner la guerre."

Selon le gouvernement irakien, 17 des 25 principaux leaders de l'Etat islamique qui mènent la guerre en Irak et en Syrie ont passé du temps dans les prisons américaines entre 2004 et 2011, écrit le "Guardian". Certains, transférés des Etats-Unis, ont même bénéficié de spectaculaires évasions, comme celle d'Abu Ghraib en 2013, lors de laquelle 500 détenus se sont évadés, dont de nombreux djihadistes aguerris. De quoi bâtir une armée, renforcée par le recrutement de nouveaux insurgés, motivés à l'idée de combattre les forces américaines, coupables d'abus à tous les niveaux (arrestations, détention, torture...).

En 2010, Martin Chulov expliquait déjà que, selon un général irakien, Ahmed Obeidi al-Saedi, 80% des anciens prisonniers du camp de Bucca rejoignent les rangs des différents groupes terroristes à leur sortie.

A propos de la guerre menée par l'EI en Irak :

Abu Ahmed : "Il y avait une raison pour débiter cette guerre. Ce n'était pas parce qu'ils sont chiites mais parce que les chiites ont poussé pour cette guerre. Les Américains leur ont facilité la reprise en main de l'Irak et leur ont donné le pays. Il y avait une coopération entre eux."

A propos d'Al Zarqaoui et de l'évolution toujours plus meurtrière de l'EI :

Zarqaoui était très intelligent. Il était le meilleur stratège que l'Etat islamique ait eu. Al-Baghdadi était sans pitié. Il est le plus sanguinaire de tous. Après que Zarqaoui ait été tué (dans un raid américain en avril 2010), tous ceux qui aimaient tuer encore plus que lui sont devenus plus importants au sein de l'organisation. Leur compréhension de la charia et de l'humanité était très médiocre.

Le rôle grandissant de Baghdadi et l'extension du conflit à la Syrie :

"Quand la guerre civile en Syrie est devenue sérieuse, ce n'était pas compliqué de transférer toute cette expertise à une autre zone de conflit", explique Abu Ahmed. "Les Irakiens sont les plus nombreux parmi les militaires ou les chouras de l'EI maintenant. Et c'est à cause de toutes ces années passées à se préparer pour un tel événement. J'ai sous-estimé Baghdadi. Et les Etats-Unis ont sous-estimé le rôle qu'ils ont joué dans ce qu'il est devenu."

Abu Ahmed évoque son propre engagement au sein de l'EI :

Martin Chulov raconte qu'à travers ses nombreux entretiens avec Abu Ahmed, celui-ci a exprimé le désir de quitter le groupe. Mais il n'a pour l'instant pas osé prendre le risque de franchir le pas.

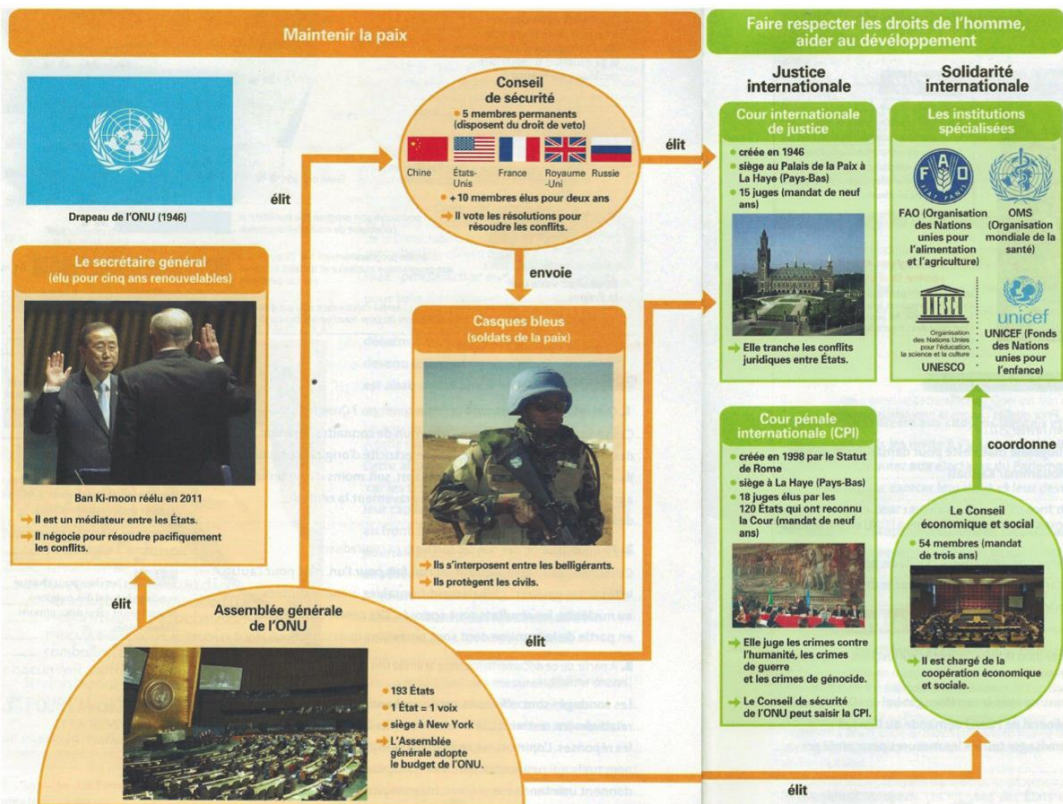
"La plus grosse erreur que j'ai commise, ça a été de les rejoindre. Ce n'est pas que je ne crois pas au djihad. J'y crois. Mais quelles sont mes autres options ? Si je pars, je suis mort."

Et sa famille avec lui, probablement. Comme d'autres dirigeants au sein du groupe terroriste le plus dangereux du monde, Abu Ahmed a été pris dans un engrenage, un cercle vicieux, explique Chulov. D'abord la lutte contre une armée d'occupation, et maintenant une guerre qui s'étale sur deux pays.

"Il y en a d'autres qui ne sont pas des idéologues. Des gens qui ont démarré comme moi, à Bucca. Et puis tout ça nous a dépassés. On ne peut plus l'arrêter maintenant. C'est hors de contrôle. Même pour Baghdadi ou l'un de ses proches."

Nicolas Buzdugan

Document 23 : Les missions et moyens de l'ONU



Document 24 : Le Conseil de Sécurité de l'ONU

Membres en 2015

Membres permanents et membres non permanents

Le Conseil de sécurité se compose de 15 membres, dont 5 membres permanents : Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni, et 10 membres élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans.

Angola (2016)

Chili (2015)

Espagne (2016)

Jordanie (2015)

Lituanie (2015)

Malaisie (2016)

Nigéria (2015)

Nouvelle-Zélande (2016)

Tchad (2015)

Venezuela (République bolivarienne du) (2016)

Vote

Procédure de vote et majorité requise

L'Article 27 de la Charte des Nations Unies se lit comme suit :

Chaque membre du Conseil de sécurité dispose d'une voix.

Les décisions du Conseil de sécurité sur des questions de procédure sont prises par un vote affirmatif de neuf membres.

Les décisions du Conseil de sécurité sur toutes autres questions sont prises par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents, étant entendu que, dans les décisions prises aux termes du Chapitre VI et du paragraphe 3 de l'Article 52, une partie à un différend s'abstient de voter.

Droit de veto

Les rédacteurs de la Charte des Nations Unies ont voulu que cinq pays – la Chine, les États-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union des Républiques socialistes soviétiques (à laquelle a succédé la Fédération de Russie en 1990) – continuent de jouer un rôle de premier plan dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en raison de la part essentielle qu'ils avaient prise à la création de l'ONU. Ces cinq pays se sont vu accorder le statut privilégié de membre permanent du Conseil de sécurité ainsi qu'un droit de vote particulier connu sous le nom de « droit de veto ». Les rédacteurs de la Charte ont en effet décidé qu'il suffirait que l'un des cinq membres permanents parmi les 15 membres du Conseil de sécurité émette un vote négatif pour qu'une résolution ou une décision ne puisse être adoptée.

Chacun des cinq membres permanents a exercé son droit de veto à un moment ou à un autre. Un membre permanent qui n'approuve pas entièrement un projet de résolution mais préfère ne pas exercer son droit de veto peut s'abstenir et permettre ainsi que la résolution soit adoptée, à condition bien sûr qu'elle recueille le nombre requis de neuf voix pour.